BULLETIN DES ANCIENS ET AMIS DU GROUPE RHONE-POULENC

Juin 2026 - N° 89



Les rendez-vous 2026-27

CALENDRIER DES REUNIONS 2026-2027

Année 2026 :	**CA Jeudi 8 Octobre**
Année 2027 :	**CA Jeudi 21 Janvier** **CA Jeudi 3 Juin** **CA Jeudi 7 Octobre** **AG 25 mars 2027**

Pour rappel

Vacances scolaires Lyon Toussaint :	10 au 26 octobre
Vacances scolaires Noel :	19 décembre au 4 Janvier
Vacances scolaires hiver :	13 février au 1er mars
Vacances scolaires printemps :	10 avril au 3 mai
We Pâques :	27,28 et 29 mars 2027

Directeur de publication :
Bernard ROSSI
Rédaction :
Pierre ANCIAN
Paul ANTIKOW
Jean-Henri BESSET
François BUISSON
Alain BLONDEL
Paul CRUIZIAT

Imprimerie du Bâtiment - 04 78 03 84 84 • Dépôt légal 2e trimestre 2026 n° 1492 • N° ISSN 1769-0773

Crédits photos : Couverture : © Déposith - clodio - L'HORLOGE ASTRONOMIQUE DE LA CATHÉDRALE SAINT-JEAN DE LYON

Sommaire

ÉDITORIAL . . . . . > 2

DÉJEUNER ARARP/GROUPE DELBÈS . . . . . > 3

SORTIES CULTURELLES . . . . . > 4

DÉJEUNER ARARP . . . . . > 6

NOUVELLES DU GROUPE . . . . . > 8

SIMONETTA VESPUCCI . . . . . > 20

MON CABINET DE CURIOSITÉS . . . . . > 22

POLYAMIDE A BELLE ETOILE ET VALENCE . . . . . > 24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 . . . . . > 27

UN INGENIEUR DU CTA . . . . . > 29

LA MESURE DU TEMPS . . . . . > 35

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR . . . . . > 44

CARNET DE L'ASSOCIATION . . . . . > IIIE

Edito

Bonjour à tous

Daniel, notre Président depuis 8 ans a manifesté le souhait de réduire son activité et par là, quitter la Présidence de notre association. Nous le remercions chaleureusement pour son activité sans faille au long de son mandat.

Il restera cependant très actif au sein du bureau, en prenant le rôle de trésorier, occupé jusqu'à présent par Michel Gouby qui souhaite arrêter cette activité. Un grand merci à Michel pour la tenue minutieuse de nos comptes, validée sans réserve par nos commissaires aux comptes au fil de ces années.

Alors qui pour la fonction de Présidence ????

Une habile opération de cooptation s'est mise en œuvre pour me propulser à cette fonction…

Était-il possible de refuser ?????

Oui, on a toujours le choix, mais en fait, je ne crois pas …

C'était trop d'honneur…

J'ai donc accepté avec émotion et grand plaisir !!!!!!

L'assemblée Générale du 2 avril dernier a confirmé cette nomination, sous un flot d'applaudissements, fort touchant pour moi.

Je souhaite remercier l'ensemble de l'équipe qui œuvre depuis longtemps et lui assurer que je compte sur elle pour continuer à entretenir la convivialité de notre réseau de retraités.

Je m'engage à travailler dans le respect des règles en vigueur depuis de nombreuses années et à poursuivre l'activité de l'ARARP dans le bon esprit de "père de famille" qui la caractérise.

C'est donc à ce titre que je signe aujourd'hui mon premier éditorial.

Très bel été à tous.

Bien cordialement

Catherine Paquet
Présidente ARARP

Déjeuner ARARP / Groupe Delbès

Notre déjeuner du premier semestre a eu lieu le 29 mai au Cercle des Magistrats du Tribunal de Commerce de Paris.

Étaient présents à ce déjeuner : Robert CHANEZON, Jean-Louis CHATEAU, Didier DEBONNEUIL, Yves DUBOSC, Jean-Louis et Micheline FOURNET, Guy LE PECHON, Philippe LEPETITCOLIN et Bernard PRUGNAT.

Nous vous souhaitons de passer un bon été et nous vous donnons rendez-vous à l'automne prochain.

Bien amicalement,
Bernard Prugnat et Yves Dubosc



De gauche à droite : Robert Chanezon – Guy Le Pechon – Didier Debonneuil – Yves Dubosc – Jean-Louis Chateau – Robert Prugnat – Micheline Fournet – Jean-Louis Fournet.

SORTIES CULTURELLES

Les sorties culturelles se sont poursuivies en 2026 avec nos 3 conférencières.

Au premier trimestre, nous avons programmé 4 sorties (3 visites d'expositions temporaires et une visite de site).

Exposition : « École de Paris, Collection Marek Roefler » : cette exposition illustre l'étendue du foisonnement créatif de l'École de Paris, ainsi que la pluralité de styles qui caractérise ce mouvement où l'influence de Cézanne, Gauguin et Van Gogh côtoie le développement autonome de plusieurs artistes reconnus tels que Ossip Zadkine, Tamara de Lempicka et Moïse Kisling (Musée de Montmartre, 12, rue Cortot, 75018 Paris).

Exposition : « Jean-Baptiste Greuze – L'enfance en lumière » : cette exposition propose de redécouvrir l'œuvre de Greuze au prisme d'un thème central dans sa peinture : l'enfance. Elle questionne la place de l'enfant au sein de la famille et au sein de la société du XVIIIe siècle (portraits et scènes de genre). Elle réunit une centaine de peintures, dessins et estampes en provenance du monde entier (Musée du Petit Palais).

Visite : « La cathédrale Notre-Dame de Paris restaurée » : après le terrible incendie de 2019, la cathédrale a retrouvé son éclat du Moyen-Age : belle lumière grâce aux murs et voûtes restaurés, chapelles du chœur ornées par Viollet-Le-Duc, « Mays » de Notre-Dame, tableaux offerts par la guilde des orfèvres.

Exposition : « Licornes » : l'exposition invite à explorer l'histoire fascinante de la licorne. Elle révèle la licorne non seulement comme un animal fantastique, mais aussi comme un symbole aux multiples résonances, en étudiant l'iconographie de la licorne dans une perspective historique, mais aussi intellectuelle et esthétique (Musée de Cluny).

Le nombre total de participants pour ces 4 sorties a été de 35, répartis sur 14 participants différents (11 ARARP et 3 Sanofi).

Au deuxième trimestre, nous avons programmé 5 sorties (4 visites d'expositions temporaires et 1 promenade).

Exposition : « Splendeurs du baroque – Peintures de la Hispanic Society of America » : cette exposition met à l'honneur l'art baroque espagnol et offre l'occasion d'admirer une quarantaine de chefs d'œuvres de maitres tels que Velasquez, Greco ou Zurbaran, en provenance de la prestigieuse institution américaine, réunies pour la première fois en France (Musée Jacquemart André).

Exposition : « Visages d'artistes – De Gustave Courbet à Annette Messager » : cette exposition présente une large sélection d'œuvres du XIXe siècle mêlant peinture, sculpture, arts graphiques, photographie et arts décoratifs. Le musée pose un regard neuf sur certains de ses chefs-d'œuvre les plus connus et propose de redécouvrir des œuvres rarement présentées (Musée du Petit Palais).

Exposition : « Giovanni Segantini, je veux voir mes montagnes » : première exposition parisienne de Giovanni Segantini, grande figure du symbolisme et du divisionnisme européen, qui réunit une soixantaine de peintures, pastels et dessins qui retracent l'itinéraire fulgurant d'un artiste qui a su saisir la force des paysages alpins et en révéler la dimension symbolique (Musée Marmottan Monet).

Promenade : « Le quartier d'Auteuil sur les pas de Guimard » : le quartier d'Auteuil annexé à Paris en 1860 a été transformé : lotissement, rues tracées, hôtels particuliers, immeubles… Promenade dans ce quartier sur les pas d'Hector Guimard, architecte d'art, à la découverte de toutes ses créations.

Exposition : « Révéler le féminin – Modes et apparences au XVIIIe siècle » : en collaboration avec le Palais Galliera, cette exposition propose une immersion dans l'univers des féminités au siècle des Lumières. Portraits, scènes galantes et pièces textiles historiques dialoguent pour explorer la diversité des représentations de la féminité et souligner l'élégance d'un style français qui séduit les cours et l'aristocratie européennes (Musée Cognacq-Jay, 8, rue Elzevir, 75003 Paris).

Nous remercions vivement ceux qui nous font part de leur satisfaction.

N'hésitez pas à nous communiquer vos commentaires et/ou suggestions.

Yves Dubosc et Jean-Claude Feltin



Musée de Montmartre :
Henri Hayden : « Les joueurs d'échec »



Musée du Petit Palais : Greuze : « Jeune fille à la colombe »



Musée de Cluny : La dame à la licorne : « Mon seul désir »

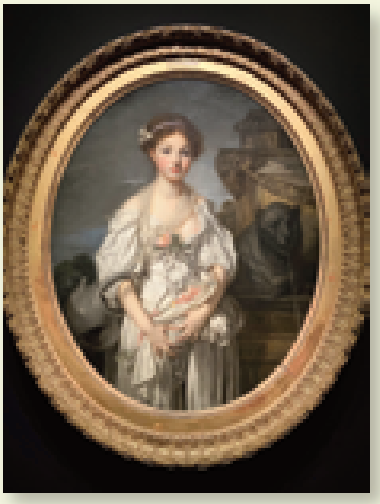

Musée du Petit Palais : Greuze :« La cruche cassée »



Notre-Dame de Paris

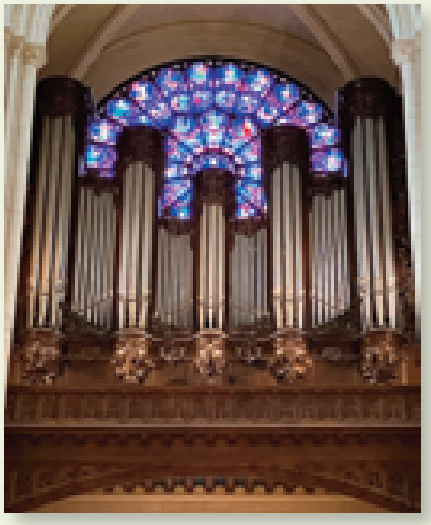

Notre-Dame de Paris



Déjeuner ARARP

Depositphotos©Sonyachny.jpg

Nous avons organisé le 8 avril 2026 un déjeuner dans le restaurant « Les noces de Jeannette », ce restaurant donnant toujours toute satisfaction à nos participants.

Étaient présents à ce déjeuner : Simone et Jacques BERTHEAU, Françoise BERTHELOT, Christiane CAILLON, Marc CARREGA, Gilberte DHERVILLY, Yves DUBOSC, Jean-Claude FELTIN, Micheline et Jean-Louis FOURNET, Christiane HERVIER, Martine et Jean-Pierre LECLERC, Josette et Claude MANTOULET, Andrée MÉTAIRIE, Guy MORISE, Jacqueline PIGEOT, Béatrice RICHEZ, Josiane et Guy RIGAULT.

Jean-Claude Feltin et Yves Dubosc ont donné avant le déjeuner quelques informations sur les activités franciliennes de l'ARARP.

Jean-Claude Feltin et Yves Dubosc



de gauche à droite : Claude Mantoulet – Micheline Fournet – Jean-Louis Fournet – Josette Mantoulet – Guy Morise – Marc Carrega – Jean-Claude Feltin



de gauche à droite : Jean-Claude Feltin – Jacqueline Pigeot – Jacques Bertheau – Simone Bertheau – Gilberte Dhervilly - Claude Mantoulet – Micheline Fournet – Marc Carrega



de gauche à droite : Françoise Berthelot – Béatrice Richez – Christiane Hervier – Guy Rigault – Josiane Rigault – Jean-Pierre Leclerc – Andrée Métairie – Christiane Caillon – Martine Leclerc



Déjeuner ARARP

Depositphotos©Sonyachny.jpg

Le prochain déjeuner de l'antenne francilienne aura lieu le
Mercredi 7 octobre 2026
à 12 heures
au restaurant « Les Noces de Jeannette »
14, rue Favart, 75002 Paris
Métro : Richelieu Drouot

Grâce au soutien de l'Amicale, la participation au déjeuner est de 15 € par personne.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser **impérativement avant le 26 septembre 2026** votre coupon de participation ci-dessous, accompagné du chèque correspondant.

Bien amicalement,
Jean-Claude Feltin et Yves Dubosc

Monsieur, Madame.....

Accompagné de.....personne(s)

Participera au déjeuner du 7 octobre 2026

Ci-joint règlement : 15 € x ..... =.....€ (chèque au nom de l'ARARP)

COUPON À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT
avant le 26 septembre 2026 à :
Yves Dubosc, 29, boulevard Lannes, 75116 Paris

Nouvelles du Groupe

SOLVAY

2025

Solvay a annoncé le 12 novembre 2025 le **renforcement de sa chaîne d'approvisionnement en terres rares**, en particulier en **samarium**, aux **États-Unis** grâce à un partenariat pour fournir **Permag**, leader mondial des solutions magnétiques haute performance, et **LCM** qui apporte une expertise de pointe dans les procédés de métallisation.

Solvay a annoncé le 12 novembre 2025 un **partenariat** avec le fabricant américain d'aimants en terres rares **Noveon** pour renforcer la chaine d'approvisionnement de Noveon en **oxydes de terres rares légères et lourdes**.

Solvay a annoncé le 18 novembre 2025 la signature d'un **accord de 10 ans** avec la société **Sapio** pour la production d'**hydrogène renouvelable** à Rossignano en Italie, ce qui renforcera les projets des 2 entreprises de développer le premier pôle européen d'hydrogène renouvelable d'ici à la mi-2026. L'hydrogène renouvelable ainsi produit alimentera la production de peroxyde de Solvay qui sert des industries allant de l'électronique et le traitement de l'eau à la fabrication de panneaux solaires.

Solvay a annoncé le 24 novembre 2025 la confirmation de son **plan d'investissement pluriannuel** pour la **plateforme textile à Santo André**, qui vise à renforcer la souveraineté industrielle, développer des produits durables et accroitre la compétitivité de la chaine polyamide, ce qui implique un investissement en capital de 100 millions de R$ sur la période de 2025 à 2028.

RÉSULTATS 2025/2024

- **Chiffre d'affaires (en M€) : 4262/4686 (-9%)**
- **EBITDA (en M€) : 881/1052 (-16,3%)**

FAITS MARQUANTS 2025

Une forte livraison de flux de trésorerie libre en 2025 dans un environnement défavorable

- Les ventes nettes sous-jacentes pour l'ensemble de l'année 2025 étaient de 4,3 milliards d'euros, soit -6,5% organique par rapport à 2024. Les marchés de la soude en mer et du Coatis ont été plus faibles en 2025, tandis que les peroxydes et le bicarbonate ont augmenté d'une année sur l'autre. L'EBITDA sous-jacent était de 881 millions d'euros (-13,4% organique par rapport à 2024), maintenant une marge solide d'EBITDA sous-jacente de 20,7% malgré les difficultés.
- Les efforts de transformation stratégique ont continué à donner des résultats concrets, avec des initiatives structurelles d'économie de coûts ayant contribué à 101 millions d'euros en 2025 (211 millions d'euros cumulés). Dépenses de transformation réduction de l'EBITDA 2025 de 27 millions d'euros et du flux de trésorerie disponible de 71 millions d'euros.
- Le bénéfice net sous-jacent des opérations continues était de 306 millions d'euros en 2025 contre 445 millions d'euros en 2024.
- Flux de trésorerie libre fort une livraison de 350 millions d'euros en 2025, avec une augmentation des retraits de trésorerie des provisions compensée par une forte contribution au fonds de roulement et un capital d'investissement annuel total limité à 292 millions d'euros.
- La dette nette sous-jacente s'est stabilisée à 1,6 milliard d'euros, ce qui implique un ratio d'endettement de 1,8x.
- Dividende brut total proposé de 2,43 € par action, sous réserve de l'approbation des actionnaires.
- Feuille de route pour la durabilité sur la bonne voie. Les émissions d'EQ ont diminué de -29 % par rapport à 2021, approchant déjà de l'objectif de 2030.

Philippe Kehren, CEO de Solvay a déclaré :

« En 2025, nous avons réalisé une solide performance en termes de flux de trésorerie disponible et conservé notre marge EBITDA attractive, tout en faisant avancer les engagements stratégiques et de durabilité qui transforment Solvay à long terme,

malgré une faiblesse persistante du marché et une incertitude géopolitique persistante. Nos progrès en matière d'économies, notre allocation rigoureuse du capital et le développement de nos projets de transition énergétique reflètent tous la détermination de nos équipes. À court terme, les dépenses de transformation impactent nos performances, mais elles sont nécessaires dans notre parcours pour construire le Solvay de demain.»

Concentrez-vous sur l'allocation du capital, le coût et la trésorerie

Solvay reste engagé envers sa stratégie « chimie essentielle » et son cadre clair d'allocation du capital.

Dans le contexte actuel difficile, les économies de coûts sont un levier clé utilisé par la direction pour maintenir la performance. Le programme d'épargne a déjà généré plus de 200 millions d'euros au cours des deux premières années, tirant parti de la numérisation et de la simplification du groupe.

En particulier, au cours des deux dernières années, l'entreprise a optimisé son empreinte industrielle pour conserver la base d'actifs la plus compétitive et l'adapte, lorsque nécessaire, aux évolutions des réalités régionales de l'offre et de la demande. Dans l'unité commerciale Soda Ash, Solvay a annoncé hier le lancement d'un processus de consultation visant à adapter la capacité de production à Torrelavega (Espagne) à 420 kt. Dans l'unité commerciale Peroxydes, les sites de Warrington (Royaume-Uni) et de Povoa (Portugal) ont été fermés. L'unité commerciale Special Chem a fermé son site à Salindres (France) et annoncé la restructuration de ses deux sites allemands.

Solvay privilégie les investissements en fonction de son cadre d'allocation de capital, avec les dépenses essentielles et les dividendes comme premières priorités. Les investissements discrétionnaires sont dimensionnés selon leur mérite et leur accessibilité, et resteront concentrés à court terme sur des opportunités de croissance ciblées, telles que le bicarbonate et les peroxydes de qualité électronique. Enfin, l'entreprise continuera de revoir son portefeuille afin de s'assurer de l'alignement avec sa stratégie à long terme et ses priorités d'allocation de capital.

PERSPECTIVES 2026

En 2026, Solvay prévoit que des vents contraires géopolitiques et macroéconomiques persisteront et pèseront sur la demande du marché final, ainsi que la pression concurrentielle sur les prix dans certains secteurs d'activité devrait persister. Les dépenses de transformation (suppression progressive de l'accord de services de transition, déploiement d'un nouvel ERP, restructuration des activités de fluor) continueront d'avoir un impact négatif sur l'EBITDA et le flux de trésorerie disponible, avant de diminuer progressivement à partir de 2027. Enfin, l'entreprise optimise davantage son portefeuille de CO_2 Droits d'émission en 2026, avec un impact similaire à celui de 2025.

Solvay reste attaché aux piliers de sa politique financière : un dividende stable à croissant et une note de qualité investissement.

2026

Solvay a annoncé le 28 janvier 2026 l'inauguration à Livourne en Italie de la première installation en Europe de **silice biocirculaire**, qui anticipe les règles européennes de **durabilité pour les pneus**. Cette unité produit de la silice hautement dispersible (HDS) à partir de silicate de sodium bio-basé dérivé de cendres de coquilles de riz, ce qui réduit les émissions de CO2 de 35% par tonne de silice.
Solvay a annoncé le 23 février 2026 **l'ajustement de sa capacité de production de soude** sur le site de Torrelavega pour répondre aux conditions de marché difficiles.

Solvay a annoncé le 10 mars 2026 qu'il est devenu le partenaire officiel de la Fédération belge de rugby unissant ses forces dans une collaboration fondée sur une valeur commune et une vision commune : rassembler les gens et permettre au potentiel humain de s'épanouir.

Solvay a ouvert le 15 avril 2026 le **Fonds Ernest Solvay 2026**, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, pour soutenir des idées qui changent des vies, des communautés et la planète.

Solvay a annoncé le 21 avril 2026 la prolongation d'un accord mondial avec **IMI** pour accélérer la **numérisation sur ses sites industriels** par l'utilisation de **capteurs connectés**.

Solvay a tenu son **Assemblée générale ordinaire des actionnaires** le 12 mai à Bruxelles, où toutes les résolutions ont reçu un fort soutien des actionnaires, dépassant 90 % des voix, et comprenaient :

- Le paiement d'un dividende brut de 2,43 € par action pour l'année 2025. Après déduction du dividende intérimaire de 0,97 € brut par action, versé au 21 janvier 2026, le solde s'élève à 1,46 € brut par action, payable à compter du 20 mai 2026.
- Le rapport de rémunération.
- La réélection de M. Pierre Gurdjian en tant qu'administrateur indépendant de la société, pour un mandat de quatre ans.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2026

- **Chiffre d'affaires (en M€) : 997/1122 (-11,1%)**
- **EBITDA (en M€) : 219/250 (-12,4%)**

FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2026

La stratégie Solvay continue de démontrer sa résilience

- Les ventes nettes sous-jacentes au premier trimestre 2026 étaient de 997 millions d'euros, soit -8,5 % organique par rapport au premier trimestre 2025, reflétant la faiblesse des volumes dans la plupart des entreprises et les pressions tarifaires, notamment pour la soude et le Coatis.

- L'EBITDA sous-jacent était de 219 millions d'euros (-10,1 % organiquement par rapport au premier trimestre 2025), avec une marge EBITDA de 21,9 %. Elle a été soutenue par un gain ponctuel de +7 millions d'euros grâce au résultat favorable d'un litige dans Performance Chemicals et par une optimisation supplémentaire du CO de Solvay portefeuille (environ +38 millions d'euros), ce qui a largement compensé les frais de transformation au premier trimestre 2026.

- Les initiatives d'économie structurelle ont permis de rapporter 22 millions d'euros au premier trimestre 2026, portant les économies cumulées depuis 2024 à 233 millions d'euros, selon le plan de notre objectif.

- Le bénéfice net sous-jacent des opérations continues était de 78 millions d'euros au premier trimestre 2026 contre 102 millions d'euros au premier trimestre 2025.

- Flux de trésorerie libre s'élevait à 26 millions d'euros au premier trimestre 2026, conformément à la saisonnalité normale. Le capital était de 69 millions d'euros.

- La dette nette sous-jacente a légèrement augmenté pour atteindre 1,7 milliard d'euros fin mars 2026, suite au paiement intérimaire du dividende en janvier, ce qui a donné un ratio d'endettement de 2,0x.

- Perspectives pour 2026 : Solvay prévoit que son EBITDA sous-jacent se situe entre 770 et 850 millions d'euros ainsi que son flux de trésorerie disponible au moins 200 millions d'euros (hors des frais de transformation).

Philippe Kehren, Président de Solvay a déclaré :

« Au cours du premier trimestre 2026, nous avons continué à exécuter notre stratégie avec rigueur, en réalisant des progrès dans notre transformation, en faisant progresser nos initiatives de transition énergétique et en optimisant davantage notre empreinte industrielle. Ces actions ont renforcé notre résilience opérationnelle et notre structure de coûts, tout en renforçant notre capacité à gérer un environnement externe plus volatile. Bien que nos performances soient restées solides dans la plupart de nos activités au cours du premier trimestre 2026, nous ne prévoyons pas que l'environnement opérationnel s'améliore à court terme. En réponse, nous prenons des mesures ciblées pour relever ces défis lorsque cela est nécessaire, tout en restant fermement concentrés sur la génération de trésorerie, ce qui nous permet de soutenir à la fois nos priorités stratégiques et notre résilience financière. »

IMPACT DU CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

Dans l'ensemble, le conflit au Moyen-Orient a eu un impact limité sur les résultats de Solvay au premier trimestre 2026.

L'exposition de l'entreprise à la région est faible, les ventes nettes représentant moins de 5% de son chiffre d'affaires. Solvay exploite un site de production (Peroxydes) en Arabie Saoudite qui a temporairement cessé ses activités depuis la mi-mars. Cet impact au deuxième trimestre est encore en cours d'évaluation et dépendra de la reprise de l'activité de la plateforme.

Le conflit a un impact direct sur les coûts de l'énergie, des matières premières et des transports. Solvay atténue l'inflation des coûts par des couvertures financières et des hausses de prix, notamment par l'activation de mécanismes de transfert dans les entreprises à forte énergivo.

Des effets indirects pourraient également se manifester en raison de perturbations dans la chaîne de valeur et d'une pression accrue sur la demande, qui pourrait être partiellement compensée par de meilleures conditions de marché pour l'activité Coatis.

PERSPECTIVES 2026

Les prévisions de Solvay pour l'année complète 2026 sont les suivantes :

- EBITDA sous-jacent entre 770 et 850 millions d'euros. Cela inclut un impact négatif annuel de 20 millions d'euros des devises en 2026 (en supposant un taux de change de 1,20 EUR/USD) et 40 millions d'euros supplémentaires de frais de transformation.

- Le flux de trésorerie libre des opérations continues pour les actionnaires de Solvay sera d'au moins 200 millions d'euros, net d'environ 90 millions d'euros de frais de transformation, avec un plafonnement de Capex à 300 millions d'euros.

- Les économies cumulées sur les coûts structurels s'élèvent à environ 300 millions d'euros à la fin de 2026.

2025

Après examen de son empreinte en matière de Recherche & Innovation, **Syensqo a décidé, en septembre 2025 de regrouper ses compétences en France au sein de son centre R&I de Lyon** (https://www.syensqo.com/fr/france/lyon). Cette décision reflète notre ambition de construire des centres de recherche plus solides, dotés d'une masse critique, afin de mieux aligner nos activités d'innovation sur les besoins des entreprises et les opportunités de croissance à long terme. L'équipe de physico-chimie de Bordeaux sera transférée à Lyon, où ses compétences seront pleinement préservées et renforcées au sein d'un écosystème d'innovation plus large, avec la volonté de créer un pôle de recherche unique pour Syensqo en France, de renommée internationale. L'équipe continuera à explorer de nouvelles méthodes utilisant la miniaturisation, la robotique et l'intelligence artificielle pour accélérer la mise sur le marché d'innovations. Grâce à son expérience, elle contribuera aussi à créer et à déployer des outils d'IA pour la recherche et l'innovation, au service des besoins de l'ensemble des secteurs d'activités du groupe. Notre centre de recherche de Lyon offre des infrastructures de pointe, des expertises reconnues en chimie et en numérique. Un plan de transition progressif, qui comprend le déménagement des équipements, est mis en place pour garantir la continuité des activités et accompagner les collaborateurs tout au long du processus, avec un transfert complet prévu d'ici fin 2026. Nous respectons tous nos engagements envers nos partenaires de recherche au niveau régional et national, notamment le CNRS.

Syensqo a annoncé le 10 novembre 2025 que l'**Eviva® Polysulfone** a été choisi par **Biotronik** pour son utilisation dans des **composants de pacemakers.**

Syensqo a annoncé le 19 novembre 2025 avoir remporté le **prix SPE Innovation Awards 2025** pour « **Most Innovative Use of plastics** », concernant la première utilisation du **Tecnoflon® FKM**, surfactant non fluoré, dans **l'industrie automobile.**

Syensqo a annoncé le 20 novembre 2025 avoir remporté la « **Green Tech Award** » pour sa résine MTM® 49-3 epoxy prepreg dans **l'industrie motorisée.**

Syensqo a annoncé le 15 décembre 2025 qu'il a été récompensé par **l'organisation climatique CDP** avec le « **A-rating** » pour son succès avec la **One Planet Roadmap.**

Syensqo a annoncé le 19 décembre 2025 qu'**Ilham Kadri** a été renouvelée comme « **Chair of the World Business Council for Sustainable Development** » pour un mandat de 3 ans.

Syensqo a annoncé le 30 décembre 2025 avec une profonde tristesse le **décès** soudain de **Hervé Tiberghien, Directeur des opérations et des ressources humaines.** L'entreprise rend hommage à un dirigeant d'exception qui a profondément marqué ses opérations et sa culture.

FAITS MARQUANTS DU 4T 2025

- **Chiffre d'affaires net** de €1,42 milliard, impacté par des effets de change défavorables d'une année sur l'autre (-6%) et des volumes plus faibles (-5%) tandis que les prix sont restés stables; Composite Materials a enregistré une croissance organique de 11% en glissement annuel.
- **Marge brute** de €397 millions, en baisse de 18% d'une année sur l'autre, principalement en raison de volumes plus faibles et d'effets de change défavorables, ce qui se traduit par une marge brute de 28%.
- **EBITDA sous-jacent** de €238 millions, en baisse organique de 17% en glissement annuel, principalement en raison d'un EBITDA sous-jacent plus faible dans Specialty Polymers et Technology Solutions, partiellement compensé par des économies de coûts structurelles et la forte croissance de Composite Materials.
- **La marge d'EBITDA sous-jacente** à 17% s'est contractée de 230 points de base en glissement annuel sur une base organique, principalement en raison de volumes plus faibles dans Specialty Polymers, partiellement compensés par des économies de coûts structurelles.

- **Le résultat net sous-jacent** attribuable aux actionnaires de Syensqo s'élève à 31 millions d'euros.

- **Cash flow opérationnel** de €252 millions ; Free cash flow de €136 millions soutenu par des entrées de trésorerie liées au fonds de roulement et par des dépenses d'investissement inférieures à celles de l'exercice précédent.

RÉSULTATS 2025/2024

- **Chiffre d'affaires (en M€) : 6140/6563 (-6,5%)**

- **EBITDA (en M€) : 1210/1412 (-14,3%)**

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- **Chiffre d'affaires** net de €6,14 milliards, impacté par des effets de change défavorables d'une année sur l'autre (-3%) et des volumes plus faibles (-3%); Composite Materials a enregistré une croissance organique de 4% en glissement annuel.

- **Marge** brute de €1,901 millions, en baisse de 14% d'une année sur l'autre, principalement en raison de volumes plus faibles et d'effets de change défavorables, ce qui se traduit par une marge brute de 31%.

- **EBITDA** sous-jacent de €1,210 millions, en baisse organique de 12% en glissement annuel, principalement en raison d'un EBITDA sous-jacent plus faible dans Specialty Polymers et Novecare, partiellement compensé par des économies de coûts structurelles.

- **La marge d'EBITDA sous-jacent** à 20% s'est contractée de 210 points de base en glissement annuel sur une base organique, principalement en raison de volumes plus faibles dans Specialty Polymers, partiellement compensés par des économies de coûts structurelles.

- **Le résultat net** sous-jacent attribuable aux actionnaires de Syensqo s'élève à 381 millions d'euros.

- **Cash flow opérationnel** de €779 millions. **Free cash flow** de €356 millions soutenu par l'absence du paiement de 167 millions d'euros au NJDEP, par des dépenses d'investissement inférieures à celles de l'exercice précédent et par des entrées de trésorerie liées au fonds de roulement.

- **Rendement accru pour les actionnaires :** environ 1.687.000 actions ont été rachetées, soit l'équivalent d'environ 116 millions d'euros, en 2025 ; un **dividende** pour 2025 de €1.62 (taux de distribution de 44%) sera proposé à l'Assemblée générale annuelle 2026 par le Conseil d'administration.

- **Cession de l'activité Oil & Gas** finalisée en janvier 2026 pour une valeur d'entreprise de 135 millions d'euros, soit environ 7xl'EV/EBITDA, contribuant à l'avancement de la stratégie de pure player dans la chimie de spécialité.

Mike Radossich, CEO 2025, a déclaré :

« 2025 a été une année de génération de trésorerie résiliente et de maintien des marges dans un environnement de demande difficile. Ces fondamentaux offrent une base solide sur laquelle construire. En tant que nouveau CEO, ma priorité absolue est de définir et de commencer à mettre en œuvre les actions destinées à stimuler, puis à accélérer notre croissance. »

« Mon mandat est clair : accélérer la création de valeur. Nous agissons avec détermination, en renforçant l'exécution et la discipline en matière de capital, ainsi qu'en améliorant notre capacité à convertir l'innovation en croissance. Nous investissons pour améliorer encore notre performance opérationnelle et j'identifie de multiples opportunités pour soutenir notre performance à long terme. Au cours de l'année, je prévois de présenter progressivement des mises à jour sur le cadre renouvelé et les actions qui soutiendront notre prochaine phase de croissance. »

PERSPECTIVES POUR 2026

Pour 2026, nous anticipons que l'incertitude macroéconomique et celle liée à la demande persisteront sur la plupart de nos marchés finaux. Dans ce contexte, notre priorité sera de mettre en œuvre les actions relevant de notre contrôle afin d'accélérer la croissance des volumes et d'accroître la génération de trésorerie. Notre scénario intègre l'hypothèse d'une poursuite des tendances actuelles de la demande et l'absence de reprise plus large au cours de l'exercice.

Dans l'ensemble, nous prévoyons en 2026 une croissance des volumes en bas de fourchette de un chiffre, tirée par Composite Materials, soutenue par une demande robuste de la part de nos clients de l'aéronautique civile ainsi que par la diversité de nos programmes et applications clients.

Pour Specialty Polymers, nous nous attendons à une croissance légèrement supérieure des volumes, portée par la reprise du marché final de l'automobile. Cette évolution devrait toutefois être compensée par des volumes plus faibles dans l'électronique de grand public, en raison de ventes réduites et d'un mix produit défavorable chez un client majeur,

ainsi que par la sortie planifiée de certains produits, en ligne avec notre stratégie de non-recours aux fluorosurfactants. Ensemble, ces deux vents contraires devraient représenter un impact d'environ 30 M€ sur l'EBITDA sous-jacent en glissement annuel.

S'agissant des semi-conducteurs, même si la visibilité demeure limitée, nous anticipons une reprise progressive des volumes en glissement annuel, se traduisant par une croissance plus forte au second semestre. Cela restera néanmoins un moteur clé de croissance, soutenu par notre position de marché, nos expositions clients et les tendances structurelles de long terme liées à la connectivité avancée et à la demande associée à l'IA.

Pour Novecare, nous prévoyons une croissance des volumes en bas de fourchette d'un chiffre, tirée par l'Agro et le Home & Personal Care, partiellement compensée par une légère baisse des prix. Pour Technology Solutions, nous anticipons une croissance des volumes en bas à milieu de fourchette d'un chiffre dans les solutions minières, incluant l'impact de la fermeture temporaire d'une mine d'un client en Indonésie, qui devrait constituer un vent contraire en glissement annuel au premier semestre 2026. Nous prévoyons que la marge brute de nos quatre principales activités mondiales (Specialty Polymers, Composite Materials, Novecare et Technology Solutions) restera globalement stable par rapport à 2025, ce qui illustre la solidité de notre proposition de valeur et de notre positionnement de chimie de spécialités. Après la finalisation de la cession de l'activité Oil & Gas début janvier, nous poursuivons le processus de cession d'Aroma et prévoyons de fournir une mise à jour vers la fin du deuxième trimestre.

Pour soutenir notre rentabilité, nous restons en bonne voie pour mener à bien notre programme d'économies de coûts, qui vise à générer plus de 200 M€ d'économies annuelles en régime de croisière d'ici fin 2026. Sur l'ensemble de l'exercice, nous nous attendons à ce que ces économies compensent l'impact de l'inflation sur les coûts fixes et variable.

Enfin, nos perspectives tiennent compte de l'impact des mouvements de change par rapport à l'euro, qui devraient représenter en 2026 un vent contraire d'environ 40 M€ sur l'EBITDA sous-jacent en glissement annuel. Sur une base annuelle (hors contribution de l'unité opérationnelle Oil & Gas récemment cédée), nos prévisions sont les suivantes :

- **EBITDA sous jacent** d'environ 1,1 Md€, contre 1,14 Md€ en 2025.
- **Cash flow opérationnel** d'environ 700 M€, contre 7794 M€ en 2025.
- Dépenses d'investissement (Capex) inférieures à 500 M€, contre 5634 M€ en 2025.

2026

Syensqo a annoncé le 5 janvier 2026 que **Mike Radossitch** a officiellement pris ses fonctions de Chief **Executive Officer** et de **membre du Conseil d'administration** de Syensqo. Il succède à Ilham Kadri qui continuera à soutenir l'entreprise en tant que conseillère spéciale afin d'assurer une transition harmonieuse.

Syensqo a annoncé le 5 janvier 2026 qu'il a terminé son **désinvestissement** dans ses activités **Oil and Gas** au profit de la société **SNF Group** pour un montant de 135 millions d'euros. Syensqo avance ainsi dans sa stratégie de « pure player » de spécialité.

Syensqo et Axens ont annoncé le 6 janvier 2026 le lancement d'**Argylium**, une nouvelle société dédiée au **développement et à la mise à l'échelle de démonstrations commerciales de matériaux avancés pour les batteries tout-solide en Europe**, qui s'appuie sur le succès du pilote de Syensqo pour industrialiser des matériaux avancés d'électrolyte tout-solide.

Syensqo a décerné le 16 janvier 2026 le Prix Ernest Solvay, d'une valeur de 300.000 euros, à **Xiaowei Zhuang**, de l'Université de Harvard et Howard Hughes Medical Institute, pour le développement de **méthodes révolutionnaires qui révèlent où et comment les cellules fonctionnent et réagissent au changement.**

Syensqo a annoncé le 28 janvier 2026 le lancement, en partenariat avec **Genesis Medical Plastics, d'Eviva® PSU en** « stock shapes », **pour accélérer** le développement **d'appareils médicaux implantables.**

Syensqo a annoncé le 29 janvier 2026 son association avec **Moyuum**, pionnier de premier plan pour les produits de soins pour bébés, pour lancer les premiers **biberons** coréens fabriqués avec Duradex™ PPSU ECHO pour établir de nouvelles normes en matière de sécurité, de durabilité et de performance.

Syensqo a annoncé le 3 février 2026 son **association avec MedTech Innovator** pour soutenir la prochaine génération d'innovation **en dispositifs médicaux**.

Syensqo a annoncé le 10 février 2026 la célébration du deuxième anniversaire de son partenariat avec **Climate Impulse** pour faire avancer **l'aviation à hydrogène**.

Le projet franchit une nouvelle étape clé, car le polymère échangeur d'ions Aquivion® de Syensqo est désormais confirmé au cœur des piles à combustible de l'avion.

Syensqo a annoncé le 16 février 2026 que le **projet de décarbonatation de son site de Saint-Fons** figure parmi les 7 lauréats de l'appel d'offres de l'État français « Grands projets industriels de décarbonatation ». Ce projet, mis en œuvre avec Dalkia, prévoit de déployer d'ici 2029 **une chaudière électrique de grande capacité** pour produire de la **vapeur décarbonée** en remplacement de 2 chaudières au gaz naturel.

Syensqo a annoncé le 24 février 2026 le lancement de **Rhodasurf® B7 UP, un tensioactif naturel à faible teneur en carbone pour l'entretien liquide de la lessive.**

Syensqo a annoncé le 3 mars 2026 la **nomination de Heike van de Kerkhof**, actuellement administratrice indépendante de Syensqo depuis décembre 2023 et Présidente du Comité des nominations du Conseil, en tant que **Présidente indépendante de son Conseil d'administration**, avec effet au 3 mars 2026. Elle succédera à Rosemary Thorne qui démissionnera de son mandat d'administratrice indépendante le 31 mars 2026.

Syensqo a annoncé le 9 mars 2026 un **nouveau contrat pluriannuel avec Boeing** pour continuer à fournir des **solutions de métaux avancés en composites et adhésifs** pour soutenir les programmes commerciaux et de défense de Boeing.

Syensqo a annoncé le 10 mars 2026 le lancement du **Geropon®, dispersant de nouvelle génération** pour les formulations complexes de concentrés de suspension, offrant une stabilité et une efficacité robustes pour les **produits dev protection des cultures difficiles.**

Syensqo a annoncé le 17 mars 2026 la signature d'un **partenariat avec ENGIE Solutions** pour une chaudière à biomasse qui permettra de **réduire jusqu'à 7000 tonnes d'émissions de CO_2, par an**, ce qui représente près de 70% des émissions annuelles du site.

Syensqo a annoncé le 24 mars 2026 que le groupe a déposé **140 nouveaux brevets en 2025**, ce qui démontre la force de son innovation.

Syensqo a annoncé le 27 mars 2026 la nomination d'une nouvelle **Chief People Officer (Kerstin Artenberg)**, d'un **Président de l'unité Specialty Polymers (Arnaud Valenduc)** et d'un **Chief Strategy &Transformation Officer (Arnaud Wisnia)** pour accélérer sa croissance et sa transformation.

Syensqo a annoncé le 30 mars 2026 la nomination de **Martine Smels** en tant qu'**administratrice indépendante** non exécutive.

Syensqo a annoncé le 2 avril 2026 que des matériaux avancés de Syensqo, conçus pour résister à des conditions extrêmes ont soutenu le **passage historique de la NASA à la lune.**

Syensqo a annoncé le 7 avril 2026 le lancement d'un **stabilisateur UV pour améliorer la valeur et la durée de vie du moulage rotatif.**

Syensq a annoncé le 8 avril 2026 sa collaboration avec **Shell Chemicals Europe** pour fournir des **solutions d'oxyde d'éthylène à faible émission de gaz à effet de serre.**

Syensqo et **Toray Group** ont annoncé le 14 avril 2026 un accord mondial de 5 ans pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement en **fibres de carbone haute performance pour l'industrie aérospatiale.**

Syensqo a annoncé le 15 avril 2026 le lancement de nouvelles **solutions stabilisatrices de polypropylène translucide durable pour les applications automobiles.**

Syensqo a annoncé le 16 avril 2026 le lancement du nouveau matériau **Omnix®** plus sûr et plus résistant pour les **corps de vannes thermostatiques.**

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2026

- **Chiffre d'affaires (en M€) : 1399/1511 (-7,4%)**
- **EBITDA (en M€) : 251/301 (-16,5%)**

FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2026

Chiffre d'affaires de 1,4 milliards d'euros, en hausse de 5% séquentiellement, tiré par Specialty Polymers et Novecare. Ebitda sous-jacent de 251 millions d'euros, en hausse de 6% séquentiellement, tiré par Specialty Polymers. Perspectives 2026 pour l'EBITDA sous-jacent inchangées, avec dépenses d'investissement réduites jusqu'à €50 millions.

- **Chiffre d'affaires net** de €1,4 milliard, reflétant des volumes glo-

balement stables d'une année sur l'autre, compensés par des effets de change défavorables. Sur une base séquentielle, les ventes nettes ont augmenté de 5%, soutenues par des volumes plus élevés, menés par Specialty Polymers et Novecare, tandis que les prix sont restés stables.

- **Bénéfice brut** de €444 millions, reflétant l'impact d'une année sur l'autre des variations de change sur les ventes nettes ainsi qu'un mix produit défavorable, se traduisant par une marge brute de 31,7%. Par rapport au quatrième trimestre 2025, le bénéfice brut a augmenté de 15% et la marge brute s'est améliorée de 260 points de base, principalement grâce à la croissance de Specialty Polymers.

- EBITDA sous-jacent de €251 millions, en recul organique de 13% d'une année sur l'autre, ce qui se traduit par une marge d'EBITDA sous-jacent de 17,9%. Sur une base séquentielle, l'EBITDA sous-jacent a augmenté de 6%, tiré par Specialty Polymers, Novecare et Composite Materials.

- Le bénéfice net sous-jacent attribuable aux actionnaires de Syensqo s'élève à €68 millions.

- Cash flow opérationnel de €82 millions, incluant le paiement final des coûts de séparation d'environ €30 millions.

- Les dépenses d'investissement1 de €97 millions ont diminué de 44% d'une année sur l'autre.

- La cession du business unit Oil & Gas a été finalisée en janvier 2026, pour un montant net d'environ €130 millions.

PERSPECTIVES POUR 2026

Compte tenu de la visibilité actuelle ainsi que de l'environnement géopolitique, nous continuons de prévoir une croissance des volumes en 2026 dans le bas de la fourchette à un chiffre, tirée par l'activité Composite Materials.

Conformément aux perspectives fournies le 26 février 2026, nous continuons de prévoir que notre EBITDA du premier trimestre sera le plus faible trimestre de l'année, porté par la tendance actuelle du carnet de commandes ainsi que par une reprise progressive des volumes en glissement annuel, qui devrait soutenir une croissance plus forte sur le reste de l'exercice. Dans le prolongement de notre discipline strictement appliquée en matière d'allocation du capital et de l'amélioration continue de la génération de flux de trésorerie, nous avons identifié des mesures supplémentaires visant à réduire les dépenses d'investissement en 2026, notamment via une diminution des dépenses de maintenance et des dépenses liées aux projets ERP.

Nos perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2026 se présentent désormais comme suit :

- EBITDA sous-jacent d'environ €1,1 milliard (inchangé).

- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles d'environ €700 millions (inchangé).

- Dépenses d'investissement d'environ €450 millions (mise à jour par rapport à la précédente indication "inférieures à €500 millions").

Le deuxième trimestre comprendra une sortie de trésorerie d'environ €165 millions liée au paiement du dividende 2025, prévu le 18 mai 2026.

Mike Radossich, CEO, a déclaré :

« Au premier trimestre, nous avons tenu notre cap dans un environnement externe dynamique. Les volumes sont restés stables d'une année sur l'autre, avec une amélioration de la dynamique dans Specialty Polymers, portée par les initiatives en cours visant à stimuler la croissance à long terme, ainsi qu'une forte progression séquentielle dans Novecare. Dans l'ensemble, nous observons une amélioration des tendances du carnet de commandes au deuxième trimestre, ce qui renforce notre visibilité pour tenir nos perspectives pour l'année.

Si le conflit en cours au Moyen-Orient n'a pas eu d'impact significatif sur nos performances du premier trimestre, il demeure une source d'incertitude et nous avons mis en œuvre des actions pour atténuer tout impact direct sur nos opérations.

Après mes 100 premiers jours en tant que CEO, et renforcés par les nominations récentes au sein du management, nous avançons rapidement pour assurer une exécution plus homogène, renforcer notre discipline en matière d'allocation du capital et déployer des actions destinées à accélérer la croissance et à améliorer la trajectoire de génération de trésorerie. »

sanofi

2025

Sanofi a annoncé le 27 novembre 2025 **un investissement de 50 millions d'euros au Trait** pour renforcer ses capacités de **production en biotechnologie** en France. Cet investissement s'inscrit dans la modernisation continue des sites industriels en France, portée par des investissements annuels de 300 à 400 millions d'euros.

Sanofi a annoncé le 26 novembre 2025 que **son programme de collecte et de recyclage des stylos préremplis sans aiguille RECYPEN**, initié en 2024 par Sanofi, Lilly et DASTRI, **s'étend désormais à l'ensemble de la France** pour atteindre d'ici 2027 plus de 10 tonnes de dispositifs collectés, soit plus de 420000 stylos.

À l'occasion du premier sommet **Choose France** dédié aux entreprises françaises, **Sanofi a confirmé la place essentielle de la France dans sa stratégie industrielle, scientifique et numérique**.

Sanofi a annoncé le 4 décembre 2025 la **finalisation de l'acquisition de Vicebio Ltd**, ce qui apporte à Sanofi un **candidat-vaccin** combiné en phase précoce de développement **contre le virus respiratoire syncitial et le métapneumovirus.**

Sanofi a annoncé le 19 décembre 2025 avoir conclu un accord avec le gouvernement américain pour réduire le coût des médicaments et renforcer l'innovation.

• L'accord répond aux quatre demandes du président Trump, établit un cadre pour que les patients américains bénéficient de prix plus bas et exempte Sanofi de droits de douane.

• L'accord illustre l'engagement de Sanofi à soutenir la production, l'innovation et la croissance économique aux États-Unis.

Cet accord garantit aux patients américains un meilleur accès à des médicaments plus abordables et renforce le rôle des États-Unis dans la bioproduction et l'innovation biopharmaceutique. Avec cet accord, Sanofi réaffirme sa stratégie de croissance d'être un leader grâce à des avancées scientifiques majeures et à agir comme moteur de progrès et d'impact positif pour les personnes et les communautés qu'elle sert. Cet accord volontaire et confidentiel conclu avec le président Trump et les membres de son administration répond aux quatre demandes formulées dans la lettre du président datée du 31 juillet 2025 et établit un cadre durable pour maintenir le leadership des États-Unis en matière de recherche et de développement scientifiques. L'accord garantira aux programmes Medicaid des États américains l'accès à certains médicaments Sanofi aux mêmes prix que ceux pratiqués dans d'autres pays à revenus élevés. Cela réduira les prix de 61% en moyenne pour certains médicaments utilisés dans le traitement du diabète, des maladies cardiovasculaires et neurologiques, ainsi que du cancer. Sanofi proposera également aux patients un accès à des médicaments à moindre coût via TrumpRx.gov et d'autres plateformes direct-au-patient, avec une économie moyenne de près de 70% sur certains médicaments destinés au traitement des infections ainsi que des maladies cardiovasculaires et diabétiques.

Sanofi a annoncé le 24 décembre 2025 la signature d'un **accord d'acquisition de Dynavax** et ajoute ainsi à son pipeline un **vaccin commercialisé contre l'hépatite B pour adultes** et un candidat vaccin de phase ½ contre le zona.

RÉSULTATS 2025/ 2024

- **Chiffre d'affaires IFRS publié (en M€) : 43626/41081 (+6,2%)**
- **Résultat net des activité (en M€) : 9555/8912 (+7,2%)**

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

2025 : année de forte croissance du chiffre d'affaires et du BNPA. Poursuite d'une croissance rentable attendue en 2026

Ventes du T4 en progression de 13,3% à TCC et BNPA des activités de 1,53 euro

• Les ventes des nouveaux lancements pharmaceutiques progressent de 49,4%, atteignant 1,1 milliard d'euros, principalement supportées par Ayvakit et ALTUVIIIO.

• Les ventes de Dupixent progressent de 32,2%, atteignant 4,2 milliards d'euros, avec une accélération en fin d'année.

• Les ventes de vaccins diminuent de 2,5%, atteignant 2,0 milliards d'euros, performance supérieure aux attentes pour les vaccins antigrippaux.

• Les frais de recherche et développement s'élèvent à 2,3 milliards d'euros, soit une augmentation de +6,6%

• Les frais commerciaux et généraux atteignent 2,7 milliards d'euros (+9,6%), en appui aux lancements.

• Le BNPA des activités s'élève à 1,53 euro, témoignant d'une croissance rentable (+26,7% à TCC et +16,8% à données publiées) ; le BNPA IFRS s'élève à -0,66 euro.

Poursuite du développement du pipeline

• Dix approbations réglementaires en immunologie, maladies rares et autres.

• Résultats positifs d'études de phase 3 : programme amlitelimab pour la dermatite atopique (COAST 2, SHORE) et Dupixent pour AFRS. Tolebrutinib pour la SEP-PP n'a pas atteint son critère d'évaluation principal.

• Quatre acceptations de soumissions réglementaires, cinq débuts d'études de phase 3, et trois désignations réglementaires (médicament orphelin, procédures accélérées).

Allocation des capitaux

• Annonce de l'acquisition de Dynavax et finalisation de l'acquisition de Vicebio.

• Réalisation du programme de rachat d'actions de 5 milliards d'euros.

• Proposition d'un dividende de 4,12 euros, en hausse de 5,1%.

Autres événements majeurs

• Sanofi a conclu un accord avec le gouvernement des États-Unis pour réduire le coût des médicaments et renforcer l'innovation.

• Sanofi pilote un groupe de travail industriel sur l'évaluation du cycle de vie des produits pharmaceutiques.

Paul Hudson, Directeur Général, a déclaré :

« Au quatrième trimestre, la croissance des ventes de Sanofi s'est accélérée à 13,3%, signant une fois de plus une performance solide soutenue par la progression des nouveaux médicaments et Dupixent, qui a atteint un nouveau record trimestriel. Le BNPA des activités a progressé de 26,7% sous l'effet d'une gestion disciplinée des coûts et de la croissance. Sanofi a obtenu dix autorisations réglementaires dans les domaines de l'immunologie, des maladies rares, et autres, et plusieurs résultats positifs d'études de phase 3.

L'exercice 2025 est marqué par une solide croissance rentable. Alors que le chiffre d'affaires a augmenté de 9,9% à taux de change constants, la progression du bénéfice par action a été significativement plus élevée (+15,0%). Sanofi a lancé trois nouveaux médicaments et vaccins : Qfitlia, Wayrilz et Nuvaxovid, élargissant ainsi son offre d'options innovantes aux patients atteints de maladies rares et de prévention du COVID-19. Tout cela a été rendu possible par l'engagement dévoué de l'ensemble des collaborateurs Sanofi à travers le monde.

Pour 2026, Sanofi anticipe une croissance des ventes à un taux élevé à un chiffre et une croissance du BNPA légèrement supérieure à celle des ventes. Sanofi anticipe une croissance solide et rentable qui devrait se poursuivre sur au moins cinq ans. »

PERSPECTIVES POUR 2026

En 2026, Sanofi anticipe pour son chiffre d'affaires un taux de croissance à un chiffre élevé à TCC. Le BNPA des activités à TCC devrait connaître une croissance légèrement supérieure (hors rachat d'actions), générant une croissance rentable. Sanofi a l'intention d"exécuter un programme de rachat d'actions d'un montant de 1 milliard d'euros en 2026.

2026

Sanofi a annoncé le 3 février 2026 la signature avec un prestataire de services d'investissement d'un mandat de **rachat d'actions pour un montant maximum de 1 milliard d'euros** entre le 3 février 2026 et le 31 décembre 2026.

Sanofi a annoncé le 10 février 2026 la finalisation de l'**acquisition de Dynavax Technologies Corporation**, qui comprend le **vaccin contre l'hépatite B** pour adultes HEPLISAV-B commercialisé aux États-

Unis et le candidat vaccin contre le zona Z-1018 actuellement en phase 1-2 d'essais cliniques, ainsi que d'autres projets de vaccins en développement.

Sanofi a annoncé le 12 février 2026 que **le Conseil d'administration de Sanofi du 11 février 2026 a décidé de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Paul Hudson** qui quittera ses fonctions de Directeur Général le 17 février 2026 au soir. Le Conseil le remercie pour sa contribution significative à la transformation et au développement du Groupe au cours des 6 dernières années.

Sur proposition du Comité des nominations, **le Conseil d'administration a nommé Belén Garijo en qualité de Directrice générale, qui prendra ses fonctions à l'issue de l'Assemblée générale du Groupe** qui se tiendra le 29 avril 2026, et proposera également aux actionnaires la candidature de Belén Garijo en qualité d'administratrice du Groupe.

Dans l'intervalle, **Olivier Charmeil, Vice-Président Exécutif Médecine Générale et membre du Comité exécutif depuis 2011, assurera les fonctions de Directeur général par intérim.**

Belén Garijo, qui avait rejoint MerckKGaA en 2011, en avait été nommée Directrice générale en 2021. De nationalité espagnole, docteure en pharmacie, elle avait exercé pendant 6 ans en milieu hospitalier avant d'entamer une carrière remarquable dans l'industrie pharmaceutique, d'abord au sein du département Recherche et Développement d'Abbott, puis pendant 15 ans chez Sanofi où elle avait occupé les fonctions de Vice-Présidente des Opérations Pharmaceutiques pour l'Europe et le Canada et a été membre du Comité Exécutif.

Belén Garijo apportera une rigueur accrue à la mise en œuvre de la stratégie de Sanofi et accélérera la préparation de l'avenir du Groupe. Sa priorité sera de renforcer la productivité, la gouvernance et la capacité d'innovation de la Recherche & Développement.

Sanofi a annoncé le 24 avril 2026 le placement avec succès d'une **obligation obligataire en 3 tranches pour un montant de 2,3 milliards d'euros**, dont le produit net sera affecté aux besoins généraux de l'entreprise.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Sanofi s'est réunie le 29 avril 2026, sous la présidence de Frédéric Oudéa, qui a déclaré :

"Belén Garijo possède une rare combinaison d'expertise scientifique et de leadership opérationnel, développée au plus haut niveau dans des environnements internationaux exigeants. Médecin de formation, elle a orchestré de grandes réussites à l'intersection de la R&D, de la stratégie et de la transformation des business model. Le Conseil d'Administration l'a choisie pour conduire Sanofi dans sa prochaine phase de développement, avec une priorité claire : renforcer la discipline d'exécution, affiner l'allocation de capital, et convertir la qualité de notre science en performance durable. Elle bénéficie également de nombreuses années de succès chez Sanofi au cours de sa carrière. Dans un environnement de plus en plus exigeant, son approche — fondée sur la clarté des choix et la cohérence de la mise en œuvre — sera essentielle pour accélérer la transformation de l'entreprise et créer de la valeur à long terme, pour les patients, nos actionnaires, nos employés et toutes les autres parties prenantes."

L'Assemblée Générale a approuvé les Comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2025 et a décidé de la distribution d'un **dividende ordinaire annuel de 4,12 € par action** dont le paiement sera effectué le 7 mai 2026.

Elle a également approuvé le **renouvellement des contrats d'administrateur de Christophe Babulé et Jean-Paul Kress.**

Le Conseil d'Administration est ravi d'accueillir **Christel Heydemann,** PDG d'Orange comme administrative indépendante. Le Conseil d'Administration est désormais composé de 16 administrateurs, dont 2 représentants des salariés.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2026

- **Chiffre d'affaires IFRS publié (en M€) : 10509/9895 (+6,2%) - (+13,6% à taux de change constant).**
- **Résultat net des activité (en M€) : 2264/2212 (+2,4%) – (+11,1% à taux de change constant.**

FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2026

Croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires et du BNPA

Ventes du T1 en progression de 13,6% à TCC et BNPA des activités de 1,88 euro.

• Les ventes des nouveaux lancements Pharma progressent de 49,6%, atteignant 1,2 milliards d'euros, principalement portées par Ayvakit, ALTUVIIO et Sarclisa.

• Les ventes de Dupixent progressent de 30,8%, à 4,2 milliards d'euros, marquant un fort démarrage en 2026.

• Les ventes de Vaccins augmentent de 2,1%, à 1,3 milliard d'euros, soutenues par Heplisav-B.

• Les frais de recherche et développement s'élèvent à 1,7 milliard d'euros, soit une augmentation de 1,5%.

• Les frais commerciaux et généraux s'élèvent à 2,3 milliards d'euros (+11,6%), principalement sous l'effet des récentes acquisitions.

• Le BNPA des activités s'élève à 1,88 euro (+14,0% à TCC et +5,0% à données publiées) ; le BNPA IFRS s'élève à 1,34 euro.

Poursuite du développement du pipeline

• Cinq approbations réglementaires, toutes dans le domaine de l'immunologie.

• Résultats positifs d'études en cours : venglustat dans la maladie rare de Gaucher de type 3 (phase 3), et lunsekimig dans des maladies respiratoires (phase 2).

• Deux acceptations de soumission réglementaire, lancement d'une étude de phase 3, et quatre désignations réglementaires (thérapie innovante, médicament orphelin).

Allocation des capitaux

• Finalisation de l'acquisition de Dynavax.

• Réalisation, à hauteur de 921 millions d'euros, du programme de rachat d'actions de 1 milliard d'euros.

Autres événements majeurs

• 25 années de partenariat avec l'OMS dans la lutte contre la maladie du sommeil : une recommandation favorable du CHMP marque une étape clé vers l'introduction en Afrique de l'acoziborole, premier traitement oral à dose unique, développé en collaboration avec DNDi.

Perspectives confirmées

• En 2026, Sanofi anticipe pour son chiffre d'affaires un taux de croissance dans le haut de la fourchette à un chiffre à TCC. Le BNPA des activités à TCC devrait connaître une croissance légèrement supérieure à celle des ventes (hors rachat d'actions), générant une croissance rentable.

Olivier Charmeil, Directeur Général par interim, a déclaré :

« Nous avons connu un début d'année solide en 2026 avec une progression à deux chiffres des ventes et du BNPA. Le chiffre d'affaires progresse de 13,6 %, porté par les lancements Pharma et les récentes acquisitions. Une fois de plus, les ventes de Dupixent dépassent la barre des 4 milliards d'euros, avec une croissance de 30,8%. Le BNPA des activités progresse de 14,0%, reflétant la croissance plus modérée de 7,0% du total des charges opérationnelles. Sanofi a reçu cinq nouvelles approbations réglementaires, toutes dans le domaine de l'immunologie, obtenu les résultats positifs d'une étude de phase 3 de venglustat en maladies rares, et publié des données encourageantes d'études de phase 2 consacrées à lunsekimig dans les maladies respiratoires. Pour 2026, les perspectives sont confirmées : Sanofi continue d'anticiper une croissance des ventes dans le haut de la fourchette à un chiffre, et une croissance du BNPA légèrement supérieure à celle des ventes à taux de change constants, générant une croissance rentable. Nous avons également l'honneur d'annoncer l'arrivée de Belén Garijo qui prendra ses fonctions de Directrice générale de Sanofi dès le mois prochain. »

Yves Dubosc

SIMONETTA VESPUCCI

Article extrait de ma conférence « AU TEMPS OÙ BOTTICELLI ...»

Simonetta Vespucci, à l'origine Simonetta Cattaneo, est née le 6 février 1453 à Porto Venere dans la République de Gênes. En 1469, elle est mariée à Marco Vespucci, le petit cousin du navigateur florentin Amerigo Vespucci. Elle fut célèbre à la cour de Laurent le Magnifique pour sa beauté et son charme.

Portrait posthume (Botticelli ≈ 1480)



Portrait de Simonetta : La jeune femme, dont la beauté était célèbre, avait la taille fine et la poitrine légère d'une nymphe. Ses longs cheveux blonds encadraient un visage pâle où éclataient de grands yeux bleus.

Laurent, le Magnifique, avait du mal à cacher les liens qui l'unissaient à la belle ; il taisait ses amours avec Simonetta. Personne pourtant, dans son entourage et dans la société florentine, n'était dupe. On s'y montrait content que le prince et la plus belle femme de Toscane trouvent ensemble des moments de bonheur.

Elle servit de modèle pour de nombreuses œuvres majeures de la Renaissance, notamment Le Printemps et La Naissance de Vénus de Botticelli. Elle était appelée « la Bella Simonetta » ou « La Sans Pareille » par les Florentins.

Politien (Poliziano) célébra la grâce de Simonetta
(la première strophe déclencha l'enthousiasme) :

Candide elle est. Candide est sa tunique où cependant des roses et des fleurs sont peints.
Les tresses des cheveux de sa tête dorée descendent sur son front humble et fier à la fois.
Tout autour d'elle rient les arbres des grands bois.
Ses yeux brillent de paix et de sérénité
mais Cupidon y cache un flambeau embrasé.

Leonardo da Vinci à Sandro Botticelli, à propos de Simonetta :

« La peindre ne sera pas facile. Regarde son sourire. Tu en as pour des heures et des heures à le capturer. Je n'aimerais pas être à ta place, regarde-la bien. Elle varie sans cesse ! Pas si simple que ça en a l'air. Cette femme couve un drame ; observe-la sous cet angle, aux flambeaux : là, tu perçois le tragique de ses pommettes ? Fais attention. Si tu la peins telle qu'elle est, véritablement dramatique, ils ne voudront pas de ton portrait, ils refuseront de la reconnaître sous son allure angoissante d'étrangeté. Peut-être ne te pardonneront-ils pas d'oser dire la vérité de ses traits ».



LE PRINTEMPS (~ 1482)

LA NAISSANCE DE VÉNUS (~ 1485)

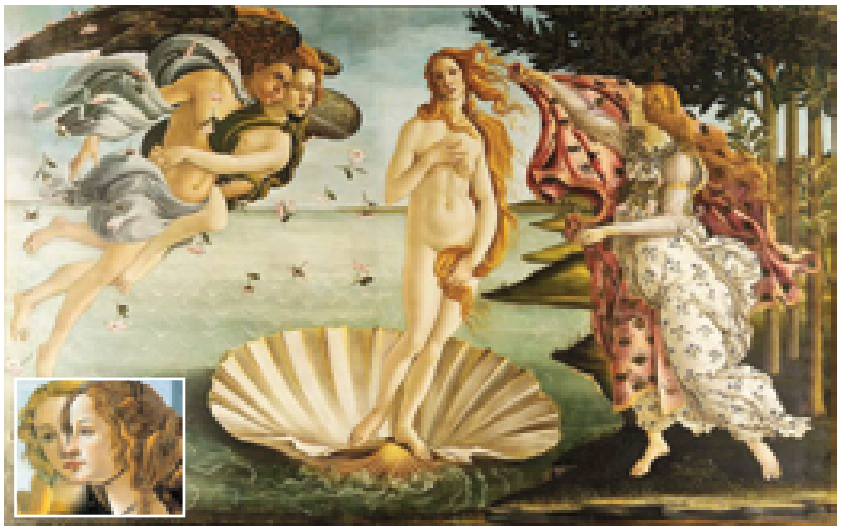

Et puis un jour, le bruit courut dans Florence qu'elle était malade. Simonetta succomba, sans doute de la tuberculose, dans la nuit du 26 au 27 avril 1476. Elle avait vingt-trois ans.
Son tombeau est dans la chapelle des Vespucci, dans l'église Ognisanti de Florence, tout près de celui de Sandro Botticelli. Le peintre, mort en 1510, avait souhaité d'être auprès d'elle après sa mort.

Dominique LORENZETTI.



ÉGLISE OGNISANTI

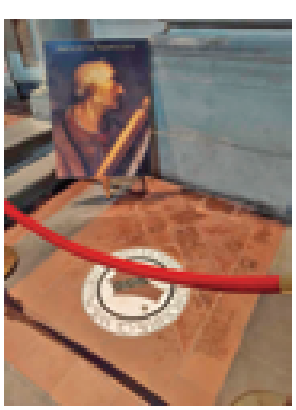

TOMBEAU DES VESPUCCI

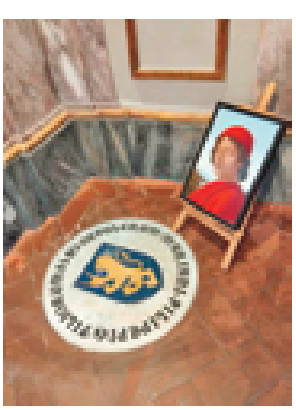

TOMBEAU DE BOTTICELLI

Mon cabinet de CURIOSITÉS

IV
PMA POUR LES RHINOCÉROS

En juillet dernier, au zoo de San Diego, en Californie, un petit rhinocéros blanc du Sud (de l'Afrique, précisons-le), a été conçu par insémination artificielle, faute de mâle survivant dans le zoo, le dernier étant mort il y a cinq ans et malgré la rareté de specimens ailleurs dans le monde. Il n'en reste en effet que quatre, un dans un zoo de République Tchèque et trois au Kenya, un mâle âgé et deux femelles, qui, s'ils ont échappé aux braconniers, ne se reproduisent pas, bien qu'ils vivent dans leur milieu naturel.

L'espèce est donc tout à fait menacée, et cette naissance constitue un espoir de sa survie, y compris pour leurs cousins, les rhinocéros blancs du Nord, dont il ne reste aujourd'hui que deux exemplaires, et ce sont deux femelles. Certains se demanderont sans doute où, dans ces conditions, l'on est allé chercher le donneur. Eh bien ! il se trouve que le zoo tchèque a constitué une banque de sperme de ses propres rhinocéros, ce qui a permis la naissance de ce petit rhinocéros blanc et peut-être d'autres plus tard.

Exactement comme dans une PMA pour les humains. La seule différence, c'est que cette PMA-là n'a provoqué nulle protestation de la Manif pour tous, pas de « Un petit rhino, c'est un papa (il n'y a plus de papa) et une maman (c'est une mère porteuse) ! », et Virginie Tellenne, en plus d'être Frigide et Barjot, est restée muette. Cette attitude ne dénote-t-elle pas une rhinophobie qui ne dit pas son nom ? Mais les rhinos ont la peau dure et les cornes pointues et ils sauront bien faire entendre leur barrissement de protestation. Car on le sait, si l'éléphant, ça trompe, le rhino, c'est rosse. Qu'on se le dise !

VII
POTOMANIE

On connaît la kleptomanie, la pyromanie, ou la toxicomanie. Mais quelle est donc cette « folie », qui s'est emparée d'un nombre considérable de Terriens et plus particulièrement, comme beaucoup de nos folies contemporaines, d'Américains ? Eh bien ! La potomanie, c'est le culte frénétique de l'hydratation. Manie bien anodine, direz vous. Qui n'accompagne pas ses sorties d'une bouteille d'eau ? Sauf qu'en l'occurrence, il s'agit pour certains de 10 litres d'eau par jour, au risque d'ailleurs de mettre en péril leur santé, leurs reins ne pouvant absorber une telle quantité de liquide. « Drink water », affiche-t-on sur les tee-shirts Outre-Atlantique.

Et cette potomanie a ses lettres de noblesse, puisque, dit-on, Arthur Rimbaud fut l'un de ses adeptes, comme, moins glorieusement, Amélie Nothomb, qui aux dernières nouvelles, préfère tout de même le champagne à l'eau. Les potomanes américains consomment l'eau avec une relative modération, se contentant d'un gallon par jour, soit 4 litres, ce qui n'est déjà pas mal. Le Maréchal de Mac Mahon, s'il était encore de ce monde, ne manquerait pas de dire : « Que d'eau, que d'eau ! »

Au cas où la motivation pourrait leur faire défaut, on a inventé pour eux un certain nombre de produits dérivés, à commencer par des gourdes transparentes et graduées, portant des messages d'encouragement du genre « Yeah, ne lâche rien, il est midi », que l'on trouvera aussi sur des applis, spécialement conçues à cet effet. Après quoi, ils rempliront dûment leur « journal d'hydratation » ou publieront leurs performances sur les réseaux sociaux.

Le château-la-pompe serait à leurs yeux la panacée, capable de laver nos corps de tous leurs maux, comme une sorte de baptême intérieur. Mais cette hyperconsommation hydrique peut provoquer quelques déboires (pardonnez ce mauvais jeu de mots), que ceux qui ont été amenés à prendre des diurétiques imagineront sans peine, les pauses fraîcheur s'accompagnant d'autant de pauses-pipi. À titre personnel, je pense que l'eau, comme l'alcool, doit être consommée avec modération. Mais je ne voudrais pas être accusé d'immixtion dans votre miction.

VIII
TOUJOURS PLUS VITE

De la devise olympique « Citius, Altius, Fortius » (Plus vite, plus haut, plus fort), notre époque semble ne retenir que le premier terme. Nous sommes une société d'impatients. On invente la 5 G pour accélérer les communications par Internet, puisqu'elle ira deux fois plus vite que la 4 G qui l'a précédée. Les Bourses fonctionnent au rythme des algorithmes : quelques secondes, voire moins, suffisent à modifier considérablement le cours d'une action. Et quand on parle de réduire de 10 kilomètres/heure la vitesse sur certaines routes, c'est une levée de boucliers contre une décision liberticide.

Dans un autre domaine, Netflix a proposé récemment une lecture à vitesse rapide pour regarder les séries en accéléré. C'est comme dans « Les Voyages Organisés » de

Pierre Perret : « On a fait l'Espagne, on a fait l'Autriche / L'Afrique, l'Asie, la Martinique et le Chili / On a fait l'Hollande et puis la Thaïlande / Pour six cent quatre vingts francs en 18 jours tout compris./ Quand on s'promène, moi j'aim'pas qu'ça traîne. » Avec ce nouveau procédé, les amateurs de séries pourront voir en une journée tout compris les 8 saisons de « Game of thrones », pour commencer, enchaîner avec les 4 saisons de « La Casa de Papel » et avec un peu de chance, ils pourront même regarder le dernier épisode de la série « Friends », dont ils n'auront pas manqué les 10 saisons précédentes. Le lendemain, ils pourront dans le même temps voir, ou plutôt survoler, les 9 épisodes de la série « Star Wars » et pourquoi pas y ajouter les huit épisodes de « Fast and Furious ». « Rapide et enragé », un titre tout à fait en situation. Woody Allen, qui n'est pas seulement, au dire de certains, un horrible pédophile, a, un jour, imaginé d'appliquer ce principe à la littérature : « J'ai pris un cours de lecture rapide, j'ai lu « Guerre et Paix » en vingt minutes. Ça parle de la Russie. » Et là, certains de mes lecteurs, qui prétendent ne pas trouver le temps de lire, alors qu'ils trouvent celui d'avaler d'une seule traite, toutes les saisons de leur série préférée, vont sûrement être intéressés. Ah ! Lire « La Comédie Humaine » ou « La Recherche du Temps Perdu », en une journée, ça serait du temps de gagné... pour regarder d'autres films ou d'autres séries.

IX
VOTEZ MOU !



En cette période électorale, j'aimerais rappeler un épisode que la mémoire nationale a sans doute largement oublié, sans doute à tort. On se souvient de la candidature de Coluche aux élections présidentielles de 1981, qui virent plus tard l'avènement qui suscitait toutes les espérances de François Mitterrand. Ce n'était de sa part qu'une plaisanterie un rien provocatrice. « Je vais probablement me présenter aux élections présidentielles, déclara-t-il alors. Comme candidat nul pour faire voter les non-votants. Mon argument principal sera ne pas être élu. » Il ajoutera plus tard qu'il était « le seul candidat qui n'a aucune raison de vous mentir ». Il y en eut pour le prendre au mot, d'autant que ses slogans de campagne ne manquaient pas de sel : « Jusque là, la France était coupée en deux, avec moi, elle sera pliée en quatre » , « Votez, éliminez » ou encore « Un pour tous, tous pourris ». Il fit tant et si bien que deux mois après, il était crédité de plus de 10 % des suffrages, dans les sondages. La plaisanterie dura tout de même cinq mois et Coluche se retira d'autant plus facilement qu'il n'avait pas réuni les 500 signatures d'élus nécessaires à sa candidature. Mais il ne fut pas le premier humoriste en la matière, puisque aux élections de 1965, Pierre Dac, qui blessé de la Guerre de 14 par ailleurs s'était pendant la Guerre illustré sur les ondes de Radio Londres, avait créé un parti, le Mouvement Ondulatoire Unifié, dont le slogan était : « Les temps sont durs, votez MOU ! » Son Premier Ministre devait être Jacques Martin, celui de L'École de Fans et Jean Yanne et René Goscinny, entre autres, seraient entrés dans son gouvernement. Lui aussi fut pris très au sérieux, au point qu'il fallut, au bout de sept mois, l'intervention du Général De Gaulle pour obtenir son retrait. Entre temps, il avait tout de même bâti un programme, promettant de ne pas dissoudre l'Assemblée Nationale dans de l'acide sulfurique et se déclarant pour la peine de mort... avec sursis. Il propose de créer l'Europe des Suisses et de leur accorder à chacun un petit bout de chaque pays européen, pour qu'eux, si disciplinés et si pacifiques, servent de modèle aux autres. Quant à la diplomatie extérieure, elle tenait en une phrase : « Étant donné la marche du soleil, nous tâcherons d'avoir des relations avec l'Est le matin et l'Ouest, l'après-midi, le Moyen-Orient étant traité de midi à 2 heures et sur rendez-vous. »

Et on en vient à se dire que ces deux candidatures ne paraissent pas plus loufoques (c'est Pierre Dac qui a inventé ce mot) et sont en tout cas beaucoup plus amusantes que bien des discours de nos hommes politiques contemporains, dont les promesses n'engagent souvent que ceux qui les écoutent.

Michel PAILHÈS

* * *

POLYAMIDE A BELLE ETOILE ET VALENCE

« ANATOMIE D'UNE CHUTE »… QUI AURAIT PU ÊTRE ÉVITÉE

Sources
Communiqués des sociétés Solvay, BASF, Domo Chemicals
Le Progrès : 2024-04-26
Challenges : 2024-04-24 et 2026-04-27

1- LES POLYAMIDES POUR PLASTIQUES TECHNIQUES À BELLE ETOILE[1] DE RHODIACÉTA À SOLVAY

En 1939, Rhodiacéta achète la licence de production du nylon 66 auprès de la société américaine Du Pont de Nemours et commence l'exploitation du fil textile nylon dans son usine de Lyon Vaise. Les matières premières, acide adipique (AdOH), héxaméthylènediamine (HMD), sont d'abord fournies par SUCRP, mais le développement des ventes amène Rhodiacéta à démarrer la fabrication de ces matières premières dans une usine rachetée au service des Poudres au lieu-dit Belle Etoile Saint-Fons.

Parallèlement au fil, la société va développer des applications dans le domaine des plastiques techniques. En effet, le nylon résiste bien aux chocs, aux frottements, à la flexion. Il est relativement inerte aux produits chimiques, sa tenue thermique est bonne et il est mauvais conducteur de l'électricité. Petit à petit, il va trouver sa place dans les industries mécaniques, les industries électriques, l'automobile et les arts graphiques. La fabrication est d'abord assurée par l'usine de Vaise et le développement au centre Gorge de Loup avec la mise au point d'une gamme de poudres à mouler et à extruder dite gamme Technyl.



Figure 1 Usine de Belle Etoile Vue Générale

Très rapidement, la production et le centre technique seront transférés à Belle Etoile ce qui représentera :

- Une unité d'HMD obtenue par hydrogénation d'adiponitrile (ADN) fourni par Butachimie Chalampé
- Une unité de sel N obtenu par réaction d'HMD sur AdOH fourni par Chalampé
- Une production de polymère polyamide par voie continue et discontinue
- Le Centre de développement pour plastiques techniques

En 1971, Rhodiacéta devient Rhône Poulenc Textile, et en 1977, Belle Etoile passe dans le giron de Rhône Poulenc Industries



Poudre à mouler : une matière première aussi utile à l'industrie automobile qu'aux emballages de parfumerie

[1] Le Polyamide à l'usine de Valence fera l'objet d'un article à venir dans un prochain numéro

En 1993, l'ensemble plastiques techniques de RP et celui de SNIA forment une coentreprise Nyltech. La nouvelle société va développer un chiffre d'affaires de 1.2Md de francs, pour une capacité de production de 100 000 tonnes/an et détenir ainsi 20% du marché européen. Elle regroupe les centres de production et de recherche de Belle Etoile en France, de Fribourg en Allemagne, de Ceriano Laghetto en Italie, de Manchester aux USA et de Miaoli à Taïwan et emploie 800 personnes. Son siège est à Belle Etoile.

En 1999, Nyltech devient Rhodia Engineering Plastics.

En 2011, Solvay prend le contrôle de Rhodia.

2- LA CESSION DE L'ACTIVITÉ À DOMO

Cette période est riche en accords et se conclura par la décision du 27 avril 2026.

2-1 LE 19 SEPTEMBRE 2017

Le président de Solvay Jean-Pierre Clamadieu annonce la volonté de Solvay de se séparer de la branche polyamide : « C'est une étape majeure de la transformation de Solvay en un groupe de Chimie à haute valeur ajoutée. » Il annonce avoir engagé des discussions avec BASF en vue d'une cession au troisième trimestre 2018 après **obtention des autorisations règlementaires habituelles.**

2-2 LE 26 JUIN 2018

A la suite de cette déclaration, la Commission Européenne annonce avoir ouvert une enquête approfondie pointant un risque de déséquilibre sur le marché européen avec la création d'un acteur beaucoup plus puissant que le reste de la concurrence.

2-3 LE 18 JANVIER 2019

La Commission autorise **sous conditions** l'acquisition de l'activité nylon de Solvay par BASF. Pour faire suite aux craintes de la Commission, BASF et Solvay font la proposition suivante :

- ADN : BASF conserve la part de Solvay dans Butachimie, coentreprise 50/50 avec Invista
- AdOH : création d'Alsachimie, coentreprise 50/50 entre BASF et le repreneur
- Activités européennes : Belle Etoile, Valence, Gorzow (Pologne), Blanes (Espagne) sont cédées au repreneur
- Activités hors Europe restent BASF

2-4 LE 21 JANVIER 2019

Solvay vend pour 1.6 Md€ à BASF l'activité polyamide, charge à lui de trouver un acquéreur pour satisfaire les exigences de la Commission.

BASF engage donc des discussions avec au moins 4 sociétés : Eagle (USA), LG (Corée du Sud), Domo (Belgique), China Resources Group (Chine) qui semble le mieux placé et aurait fait une offre de 450 M€. Au terme de ces discussions, Domo est choisi.

2-5 LE 31 JANVIER 2020 CONCRÉTISATION DES CESSIONS DE SOLVAY À BASF ET DOMO CHEMICALS

Cession pour 1.3Md€ de Solvay à BASF de 8 sites en Allemagne, France, Chine, Inde, Corée du Sud, Brésil, Mexique ainsi que des centres de R et D en Asie, Amérique du Nord et Amérique du Sud. Cession aussi de la participation de 50% dans Butachimie, coentreprise avec Invista qui produit l'ADN, et de la participation de 51% dans une nouvelle coentreprise avec Domo, Alsachimie pour produire AdOH. 750 collaborateurs passent de Solvay à BASF et les coentreprises Butachimie et Alsachimie, emploieront respectivement 400 et 650 collaborateurs. Cession pour 300 M€ de Solvay à Domo des sites de Belle Etoile, valence, Blanes, Gorzoww. Création d'une coentreprise avec BASF pour la production d'AdOH. 1100 personnes passent de Solvay à Domo.

QUI EST DOMO ?

Domo est une entreprise belge appartenant à la famille De Clerck. Elle a commencé par la production et le commerce de revêtements de sol, puis s'est intégrée en amont pour produire des fils nylon pour tapis donnant naissance au groupe Beaulieu. Elle va ensuite s'intégrer plus en amont en rachetant en 1994 les activités de caprolactame de Leuna (Allemagne), matière première du nylon 6, puis en 2002 les activités plastiques techniques de Premnitz Engineering Plastics (Allemagne), puis en 2015 les activités plastiques techniques de Technical Polymers (USA).

2-6 POLYTECHNYL FRANCE. APPAREMMENT, UN BON DÉMARRAGE ?

Les activités de Domo France sont regroupées dans une société Polytechnyl France et jusqu'en 2022, l'activité est plutôt bonne. Le 6 juillet 2022, Polytechnyl Belle Etoile et Hynamics, filiale d'EDF pour la production d'hydrogène vert présentent un projet d'une unité de production d'hydrogène vert de 11 000t/an qui permettrait d'alimenter intégralement la production d'HMD de Belle Etoile. Elle permettra d'éviter l'émission de 84 000 t/an de CO_2. C'est un projet majeur de décarbonation de l'industrie et à ce titre, il bénéficierait d'une aide de France Relance de 150 M€.

2-7 LE 19 MARS 2025, DES SUPPRESSIONS DE POSTES.

Polytechnyl annonce un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) avec suppression de 155 postes sur 506 et la fermeture des unités HMD et PA 66 classique. Les conséquences de la guerre en Ukraine

ont fragilisé l'exploitation avec un prix du gaz 4 à 5 fois plus cher qu'aux USA, une plus faible demande des clients dans le bâtiment et l'automobile et une surcapacité mondiale tirant les prix de vente vers le bas. La fermeture de l'atelier HMD signe aussi l'arrêt du projet hydrogène vert.

2-8 LE 8 JANVIER 2026 : MISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE POLYTECHNYL

Fin 2025, la mise en faillite des filiales allemandes de Domo Chemicals (Leuna et Premnitz) prive subitement le groupe de liquidités. Polytechnyl annonce donc l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire par le TAE de Lyon. Les administrateurs judiciaires et la Direction chercheront à identifier des options de restructuration possibles.

3- LE 27 AVRIL 2026 : CESSION DE POLYTECHNYL À LONE STAR

Le 26 avril 2026, le Tribunal des Activités Economiques (TAE) de Lyon a validé une offre de reprise de l'entreprise Polytechnyl par le fonds d'investissement américain Lone Star pour 10.1 M€. Lone Star conservera 72 salariés sur 550, les brevets, la marque Technyl, les activités de recherche et les activités commerciales. Elle ne reprendra pas le foncier ni les outils de production. L'activité doit cesser le 30 avril. La société Polytechnyl, filiale de Domo, exploitait les activités polyamides pour plastiques techniques à Belle Etoile et fibres polyamides pour emplois industriels à Valence.

L'arrêt de la production sur ces 2 sites est un crève-cœur pour les salariés, pour les activités de la vallée de la chimie que cela fragilise et aussi pour nombre de nos lecteurs qui ont travaillé dans ces 2 sites. **Comment en est-on arrivé là ? Ce fiasco industriel est dû à une cascade d'erreurs que nous allons essayer de décrire et hiérarchiser.**

Le péché originel est celui de la Commission Européenne qui n'a pas autorisé la cession de la branche polyamide de Solvay à BASF.

La Commission Européenne n'a pas autorisé la cession directe de la branche polyamide de Solvay à BASF en raison de **problèmes de concurrence majeurs**. Selon l'enquête menée par la Commission, cette opération aurait créé une position dominante sur le marché des intrants essentiels pour la production de nylon, notamment l'ADN, l'HMD, l'acide adipique, le sel N, le polymère de base polyamide 6.6 et le plastique technique polyamide 6.6.

La solution retenue laisse cependant l'ADN entre les mains de BASF, ce qui ne règle en rien les problèmes de concurrence et BASF ne se privera pas d'augmenter largement les prix de l'ADN, facteur qui conduira à la défaillance de Polytechnyl. On peut supposer que si Belle Etoile et Valence étaient passés sous le giron de BASF, elles auraient mieux résisté à la crise de 2022.

Il est à noter que les autorités de la concurrence en Asie et Amérique n'ont pas présenté d'objections à la reprise par BASF.

Le deuxième défaut, réside dans le choix du repreneur Domo Chemicals

La Commission Européenne a laissé à BASF le choix du repreneur. Parmi les offres, 4 émergent : la société américaine Eagle, le sud-coréen LG, le chinois China Resources Group et le belge Domo Chemicals. La meilleure offre semble être celle de China Resources Group qui aurait proposé 450 M€ pour la reprise. C'est pourtant Domo qui est choisi alors que son offre de 300 M€ est inférieure et qu'il est beaucoup moins solide. BASF a clairement choisi un repreneur qui ne lui ferait pas d'ombre. Domo Chemicals avait un CA de 0.9Md€ avant reprise et est passé à 1.6 Md€ après. Il n'avait pas la surface financière permettant de résister à la crise de 2022.

Le troisième défaut réside dans le choix du repreneur Lone Star

L'offre de Lone Star est vraiment minimaliste puisqu'elle ne reprend aucune unité de production.

Début 2026, la situation de Polytechnyl est mauvaise et le TAE n'a pas accepté de donner du délai à une possibilité d'offre du Chinois Shenma Group plus solide mais demandant des délais plus longs.

4- CONCLUSION[2]

Alors qu'en 2017, les activités plastiques techniques et fibres polyamides pour emplois industriels de Solvay marchaient bien, on peut considérer que la décision de la Commission Européenne de ne pas autoriser la cession de cette branche à BASF, puis la décision de BASF de choisir Domo Chemicals pour la reprise des activités françaises, puis la décision du TAE de Lyon de choisir Lone Star pour la reprise de Polytechnyl ont conduit à un fiasco industriel.

Ce fiasco prive près de 500 salariés de leur emploi, prive la France de la filière polyamide pour plastiques techniques et fibres pour emplois industriels, prive l'écosystème de la Vallée de la Chimie d'un acteur majeur (mutualisation des productions d'énergie et fluides.

BASF redevient l'acteur dominant du marché, ce que la Commission avait cherché à éviter.

François BUISSON

[2] L'article présente la situation au 15 mai 2026. D'autres évènements peuvent encore se produire. Le chinois Shenma Group serait intéressé par une reprise de Valence.

ARARP
Assemblée générale 2026
Compte rendu de la réunion du 2 Avril

1/ DEROULEMENT DE LA REUNION

La réunion a eu lieu au restaurant Soleil et Jardin à Solaize en regroupant 50 adhérents dont 14 membres du conseil d'administration et a démarré par un bref exposé du résultat de l'AG par correspondance, suivant les points ci-dessous.

Un point particulier a en outre concerné la composition du bureau. En effet notre trésorier Michel GOUBY a souhaité mettre fin à sa fonction et Daniel DESPRELS a souhaité passer la main après 8 ans comme président. Catherine PAQUET a accepté cette charge. Ces changements ont été accepté à l'unanimité des présents dont ceux du conseil d'administration (le bureau est approuvé par le conseil suivant l'article 7 des statuts.)

Le nouveau bureau est donc désormais constitué ainsi :

Catherine PAQUET présidente — **Jean François GARDAIS vice-président**

Michel RENART secrétaire — **Daniel DESPRELS trésorier**

Gilbert VEYSSEYRE membre — **Gérard SCHNEIDER membre honoraire**

Nous avons eu ensuite le plaisir d'écouter le général Le BERRE qui nous a parlé de sa longue carrière au service de santé de l'armée. Ses souvenirs et ses anecdotes nous ont montré tous les aspects d'une carrière au service du pays et ses responsabilités humaines et professionnelles dans les nombreux postes qui l'ont fait voyager dans le monde entier comme médecin et directeur d'établissements hospitaliers.

Serezin le 11/04/26

Catherine PAQUET	Michel RENART	Daniel DESPRELS
Présidente	Secrétaire	Président sortant

Diffusion : - Conseil d'administration
- Extrait pour le bulletin de ! 'association

PJ : Textes et résultat de l' AG par correspondance / Compte rendu des commissaires aux comptes

2 / RESULTAT DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

Un courrier a été envoyé fin Janvier et un rappel par mail ou téléphone a été fait à mi-février, toujours en disant que ce qui était important était de répondre pour confirmer de ce fait que l'on était toujours adhérent. Le résultat est le suivant

Nombre d'inscrits	588
Votes exprimés	420/419
Radiation suite aux retours faits Non réponse en 2025 et 2026 (à radier)	22 45
Nombre inscrits réunion du 2 Avril	71 (pour 69 adhérents), environ 60 confirmés
Renouvellement des membres du conseil par tiers	415 pour, 1 contre, 4 abstentions
Quitus activité	414 pour, 0 contre, 5 abstentions

Si le vote se révèle être une formalité dont l'objectif pratique est de tenir à jour nos listes d'adhérents la réunion reste intéressante pour ceux qui peuvent se déplacer (nous avions 67 inscrits en 2025)

Nous rappelons ci-après les informations données, en les complétant si utile

2 A/ RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les personnes ci-dessous sont réélues et le conseil comprendra 22 Membres au total.

NOM	PRENOM		NOM	PRENOM	
ANTIKOW	Paul	renouvellement	PAQUET	Catherine	renouvellement
BALLATORE	Pierre	renouvellement	ROSSI	Bernard	renouvellement
FELTIN	Jean Claude	renouvellement	VEYSSEYRE	Gilbert	renouvellement
GOUBY	Michel	renouvellement			

Les candidatures seront les bienvenues (dans la limite statutaire de 36 membres) pour contribuer au contrôle et au fonctionnement de l'association soit par mail, soit lors des réunions (celles-ci sont ouvertes aux adhérents).

2 B/ RAPPORT MORAL ET FINANCIER

Résultats financiers 2025 :

Nos dépenses ont été dans la ligne des années précédentes,
Notre trésorerie reste solide et suffisante pour encore plusieurs années, ainsi qu'en témoigne le tableau qui suit.

Années :	2021	2022	2023	2024	2025
EFFECTIF ADHERENTS	1322	882	709	725	588
RECETTES	1 627 €	2 026 €	3 899 €	3 951 €	17 321 €
TOTAL DEPENSES (détail)	31 192 €	32 000 €	35 704 €	30 000 €	34 000 €
Courrier des retraités	6 054 €	5 480 €	4 730 €	3 550 €	3 450 €
Cotisation UFR	2 364 €	2 364 €	2 997 €	2 438 €	2 160 €
Bulletin AARRP	14 423 €	16 707 €	17 578 €	19 332 €	19 148 €
Frais d'AG et Conseil Administration	935 €	3 900 €	7 111 €	8 882 €	7 806 €
RESULTAT ANNUEL	-29 565 €	-29 974 €	-31 805 €	-26 049 €	-16 679 €
Trésorerie	363 251 €	329 834 €	298 180 €	269 527 €	254 470 €

Nota 1 : En tant qu'association ayant participé à sa création nous avons reçu lors de la dissolution de l'Adrese 15 000 euros de celle-ci

Nota 2 : les faibles dépenses de 2021 et 2022 pour les frais d'AG et de conseils sont conséquences des restrictions COVID

Effectifs : 588 adhérents sont inscrits au 05/01/2026 (contre 725 au 28/12/2024.) Notre effectif se réduit de 10 à 20% par an

Rapport moral et d'activité : Nos activités sont réduites mais l'antenne francilienne maintient un programme de visites et sorties culturelles et notre bulletin semestriel est toujours apprécié. Outre les sujets réversion et taxe 137-11-1 qui ont beaucoup occupé le bureau nous nous efforçons de répondre aux questions sur la retraite chapeau et d'aider ceux qui ont des difficultés avec SIACI qui gère la plus grande partie de ces retraites.

2 D/ REVERSION (des retraites CAVDI obtenues initialement par jugement) :

Ce sujet est maintenant quasiment terminé et les 4 derniers dossiers ont été clos avec succès en 2025.

2 E/ ADRESE (association de défense des retraites d'entreprise)

Tous les prélèvements (sauf pour 2 cas récents encore en cours) ont été suspendus et les remboursements faits à 98 % au 31/12/2023. Du fait des règles de prescription il n'y aura quasiment plus de nouveaux dossiers mais le sujet mettra encore quelques années à se régler totalement. Le point le plus important reste la question des intérêts qui concerne une partie des jugements, en particulier tous ceux d'Octobre 2020. Sur ce point l'Urssaf vient d'écrire à Me Thomas que tout (ou du moins l'essentiel je pense) devrait se régler en 2026. Nous attendons de voir les estimations qui semblent assez différentes des nôtres.



Rapport de la commission de vérification des comptes de l'AARRP

Exercice 2025

Les comptes de l'AARRP, arrêtés au 31/12/2025 ont été revus par les contrôleurs des comptes mandatés par le Conseil d'Administration : MM. SPANU Jean-Paul et SERRING Jean-Louis.

A notre demande,M.GOUBY,a mis à notre disposition tous les documents comptables concernant les 2 entités de l'AARRP, à savoir :

- Gestion courante / Frais
- Antenne parisienne

Ainsi que le Bilan Consolidé.

Nous avons vérifié les rapprochements bancaires correspondants aux disponibilités avec les comptes de placement.

Nous avons vérifié le compte de charges à payer

Le résultat pour l'exercice 2025 est négatif à plus de 16000€ contre -31000€ attendus, compte tenu d'une recette exceptionnelle suite à la dissolution de l'ADRESE.

La commission certifie donc conforme les comptes de l'AARRP pour l'exercice 2025 tels qu'ils nous ont été présentés.

Le 05/02/2026

Les contrôleurs des comptes

JP. SPANU

JL SERRING

3 / Commissaires aux comptes

Nos commissaires aux comptes ont revu nos comptes 2025 et les ont certifiés conformes comme l'exprime le compte rendu ci-contre :

UN INGENIEUR DU CTA AVANT ET PENDANT LA GUERRE

(Cinquième partie)

Les familles de prisonniers de Remiremont sous l'Occupation

Création d'un « Centre d'Entraide »

En plus de ses activités professionnelles avec des déplacements laborieux, (à bicyclette) Albert, devait s'occuper à nourrir sa famille nombreuse à une période où dans toute la France on connaissait les privations !

Mais surtout, ayant connu la vie en captivité, dans son Oflag, il était conscient non seulement des privations d'un prisonnier mais également des grandes difficultés vécues par les familles de prisonniers ! Il prit des initiatives pour ces familles !

Dans ce but il rencontra le chef de bataillon Auguste Delafenêtre avec le même état d'esprit, qui venait d'être libéré au titre d'ancien combattant de la guerre de 1914. Ces deux officiers décidèrent de créer à Remiremont, un « **Centre d'entraide** », qui deviendra d'abord l'Association de prisonniers de Remiremont et par la suite « **l'Association des anciens prisonniers de guerre** ».

L'Association des Prisonniers de Remiremont

Rapidement d'autres Romarimontains libérés ont suivi.

Libérés au compte-gouttes, ceux-ci étaient en effet aussitôt invités à intégrer l'association. Ils acceptèrent d'autant plus facilement qu'ils étaient heureux de retrouver leurs copains qui avaient tous connu les mêmes épreuves !

Les effectifs sont montés à une quarantaine de prisonniers. Grâce aux retours progressifs cette activité prit de l'ampleur. En 1943, sur 372 prisonniers recensés à Remiremont, ils étaient 89 à avoir retrouvé leurs familles. Cette activité va prendre de plus en plus d'importance malgré les difficultés dues à la présence de l'occupant.

La situation des familles de prisonniers.

Albert, comme tous les prisonniers des Stalags et Oflags du grand Reich avait connu l'enfermement, les privations, les difficiles contacts avec sa famille, elle-même avec des ressources limitées !

Rentré prématurément de captivité, il était conscient des difficultés rencontrées par les familles privées de leur chef, et… des revenus de leurs employeurs.

Les prisonniers étaient considérés comme sous les drapeaux et touchaient du Ministère de la Guerre de Vichy une solde, plutôt modeste, qu'ils percevaient déjà au moment de leur mobilisation en 1940 :

- Pour un célibataire : 900 francs (l'équivalent en 2025 : 250 € !)
- Pour un couple sans enfant : 1300 francs.
- Pour un couple avec 2 enfants : 1500 francs.

Bien entendu, ceux qui avaient une famille leur transmettaient aussitôt cette solde. Albert, lui, avait retrouvé un salaire au CTA , mais était conscient que la solde perçue par les familles de prisonniers ne permettait pas une vie décente !

L'organisation du « Centre d'Entraide »

Les réunions mensuelles

Tous les prisonniers rapatriés de Remiremont étaient instamment priés de venir à la réunion mensuelle organisée par le comité rue de la Franche-Pierre ! Pourquoi…? Parce qu'on y discutait des missions, travaux, démarches diverses qui nécessitaient de la main d'oeuvre… Il fallait recruter des bonnes volontés, des gros bras…

Le premier journal

Un journal d'informations, ou plutôt une « circulaire », (autocensurée bien entendu), a été diffusée mensuellement par le « Centre d'Entraide des Prisonniers Libérés », aux anciens prisonniers libérés et aux familles de prisonniers

encore dans des camps. Elle fut intitulée tout simplement « *La Famille du Prisonnier* ». La circulaire numéro 1, parut en juin 1943. Elle comportait deux pages. On y trouvait des directives destinées à aider les familles dans leurs démarches administratives et pour leurs contacts avec leurs prisonniers dans les camps. A partir d"avril 1944, la « circulaire » comporta le célèbre logo « **EUX & NOUS** »

Création d'une Permanence

Pour rester en contact avec les familles, on organisa une permanence hebdomadaire, tous les lundis de 17h à 18h30 au 14 de la Place de l'Eglise. Elle devait permettre d'y trouver un accueil bienveillant en cas de besoin. Tous les renseignements dont elle pourrait avoir besoin y étaient donnés et on y recevait les demandes au comité.

Le Foyer du Prisonnier

Les premiers libérés créèrent début 1942 un lieu, « LE FOYER DU PRISONNIER », destiné aux prisonniers récemment rentrés et à leurs familles, au 10 rue de la Franche-Pierre à Remiremont, c'est à dire à côté du domicile de monsieur Delafenêtre. On pouvait y venir librement pour se retrouver, on y trouvait de la nourriture et des boissons. On pouvait se distraire, lire des revues. Mais attention pas n'importe quelle lecture. Rien ne devait attirer les foudres de la censure…



Le foyer de la rue de la Franche-Pierre. (Sur la droite au bout de la rue)

Ce foyer était surveillé comme tout lieu de rassemblement, d'autant plus que le local du 10 rue de la Franche-Pierre, en plein centre de la ville, était fréquenté uniquement par d'anciens prisonniers ! Pourtant, comme il y avait une TSF, j'imagine que Radio-Londres devait parfois être discrètement écoutée ? Par ailleurs, des discussions « entre amis sûrs » devaient bien avoir lieu ?

Le parrainage

Chaque famille fut dotée d'un parrain, prisonnier libéré. Cette famille pouvait s'adresser à lui pour le moindre ennui, une formalité à remplir, un renseignement, une aide quelconque. Celui-ci devait lui assurer au moins une visite par mois, et entreprendre immédiatement les démarches nécessaires pour lui donner satisfaction.

Financement de l'organisation.

L'argent c'est « le nerf de la guerre » ! Expression particulièrement adaptée aux circonstances. Il provenait de dons, et de revenus de fêtes organisées par les prisonniers. Grâce à des démarches pertinentes, certaines aides ont pu être obtenues auprès de la Mairie.

Les dons…

Dans une « circulaire » on peut lire :

« Les officiers de l'Oflag XVII A ont eu un magnifique geste de solidarité. Ils nous ont fait parvenir le fruit d'une collecte faite entre eux, collecte qui a rapporté 1000 francs. Cette somme a été répartie sur 5 Livrets de Caisse d'Epargne, et ces Livrets ont été attribués à 5 enfants de prisonniers remarqués pour leur mérite, de chacune des écoles de notre ville. Un camarade rapatrié a, lors de son retour, fait un don de 100 francs à notre Caisse d'Entraide. Les officiers Romarimontains de l'Oflag IV D ont fait une nouvelle collecte entre eux et ont fait parvenir une somme de 1000 francs à une famille de la ville. »

Les activités du « Centre d'Entraide »

Dotation en nourriture.

Au cours de cette période difficile dans laquelle trouver de quoi se nourrir était compliqué, l'une des premières préoccupations du « Centre d'Entraide », aura été l'aide pour le ravitaillement des familles. Toujours dans une « circulaire » il est précisé :

« Sur les instances du Centre d'Entraide, le service de ravitaillement de la ville a fait attribuer à chaque libéré, depuis octobre 1942, une ration de 50 kilos de pommes de terre. Le « Centre d'Entraide » a, en 1942, procuré aux familles de prisonniers de la ville, 3800 kilos de rutabaga, 400 kilos de carottes, 1000 kilos de choux. La distribution aura lieu au « Foyer du Prisonnier » 10 rue de la Franche-Pierre. Les quantités vendues à chaque famille seront fonction du nombre d'enfants. Les parrains aviseront les familles des modalités et des jours de distributions.

Au cours du mois d'octobre 1943 le « Centre d'Entraide » a fait distribuer 10 908 kilos de pommes de terre aux familles de prisonniers et aux prisonniers rapatriés. Cet appoint substantiel au stock familial fut bien accueilli par tous. Il a été réalisé grâce aux fonds. »

Le « Centre d'Entraide » a soldé une différence de 16 068 francs pour permettre d'acquérir les pommes de terre à un prix raisonnable. Chaque famille a reçu 15 kilos de pommes de terre et en plus, 20 kilos par enfant. Les distributions ont été faites avec célérité par un groupe de rapatriés. Au cours du mois de mai (1944), à l'occasion de la communion, chaque famille qui avait un communiant, a reçu un rôti de veau et une tarte, offerts par le « Centre d'Entraide ».

Après un essai concluant, dans les mois suivants, le « Centre d'Entraide » a pu mettre sur pied un système d'approvisionnement en commun. Des pourparlers permirent d'acheter des haricots verts, choux, prunes, mirabelles, etc…

Repas pour les enfants des prisonniers.

Les rapatriés décidèrent de se préoccuper de la nourriture des enfants dont le père était toujours en captivité et qui, souvent, ne trouvaient pas suffisamment de quoi manger chez eux…Ils initièrent en quelque sorte les premiers « Restos du Coeur »…

Extraits de « circulaires » successives sur cette opération « Repas pour enfants » :

« Le comité local va, au cours des semaines à venir, offrir un repas aux enfants de prisonniers de la ville. Un repas substantiel leur sera servi le jeudi à midi au « Foyer du Prisonnier », 10 rue de la Franche-Pierre.



Un repas d'enfants rue de la Franche-Pierre

Les enfants seront invités par 25 à la fois en commençant par les enfants des familles de 3 enfants. Seuls, ceux de plus de 6 ans et de moins de 14 ans, pourront bénéficier de ces repas.

Aucune démarche à faire. Ce sont les parrains qui s'en chargeront. Les repas que nous allons offrir à vos enfants seront composés de denrées apportées exclusivement par les libérés. Ils seront préparés et servis par les libérés

dans un nouveau local que nous aurons prochainement à notre disposition. Nous voulons que nos enfants oublient la faim. Nous ferons tout pour cela.

Un album d'images est distribué à chaque enfant. Une photographie du groupe sera prise à chaque repas. Ces photos sont destinées aux papas, à qui vous pourrez les envoyer dans une prochaine lettre. »

Vêtements, sabots et chaussons.

Au cours de l'année 1942 le « Centre d'Entraide » a distribué gratuitement 205 paires de sabots et 100 paires de chaussons à des enfants de prisonniers de la ville. Ces sabots et ces chaussons ont été acquis grâce à un don en argent d'un industriel de la région.

Une chemise a été confectionnée à chaque prisonnier de la ville. Ces chemises devaient leur être remises à leur retour (en indiquant l'encolure…). Il semble que le tissu avait été obtenu par Albert grâce à ses relations chez les filateurs-tisseurs vosgiens, très probablement… en fibranne viscose du CTA, puisqu'il n'y avait pas d'autres fibres…! On imagine le niveau de qualité comparativement au polyester/coton développé après la guerre !

Le « Centre d'Entraide » a pu, au cours du mois de mai, procurer des chaussons aux enfants de prisonniers. Il est précisé que les demandes de pneus, vêtements et chaussures doivent être remises avant le 15 de chaque mois à monsieur Bammert qui est chargé de leur transmission.

Centre Médico-Social

Un Centre Médico-Social, réservé aux prisonniers de guerre libérés et aux familles de prisonniers encore en captivité a été institué à Remiremont. Il fonctionnait rue Maldoyenne, (ancien dispensaire), le jeudi de 9 à 12 h et le mardi de 14 à 17 h avec les conditions suivantes :

Soins dentaires : soins gratuits à l'exception des appareils et de la prothèse.

Soins médicaux : médecins et pharmaciens gratuits, sauf pour les assurés sociaux qui continuent à être remboursés par leurs Caisses. Sur avis du médecin, une femme de prisonnier peut bénéficier d'un séjour gratuit dans une maison de repos à Avallon.

Les livrets de la « Caisse d'Epargne »

Un livret de « Caisse d'Epargne » a été ouvert pour chaque prisonnier de la ville. Pour l'ouverture de ces livrets, une somme de 40 000 francs est consacrée. Ceux-ci resteront, conformément à la loi, entre les mains du « Centre d'Entraide ». Mais tout le monde peut verser une somme sur un ou plusieurs livrets ! 2 livrets de Caisse d'Epargne de 1000 francs et 3 livrets de 500 francs chacun ont été attribués à 5 enfants de prisonniers auteurs de la meilleure lettre de Noël à leur papa.

Les livrets resteront conformément à la loi, entre les mains du « Centre d'Entraide » qui les remettra à chaque prisonnier au moment de son retour. Les commerçants, industriels ou patrons qui désirent constituer un pécule pour leur personnel encore en captivité, ont tout intérêt à verser le montant de leurs dons sur les livrets de celui-ci, car dans ce cas ils peuvent faire figurer leurs versements dans leurs frais généraux. Le « Centre d'Entraide », dans sa dernière réunion, a décidé de faire bénéficier les orphelins de la guerre 1939/1940, d'un livret de « Caisse d'Epargne », doté de 500 francs, 16 enfants de militaires, morts pour la France, que compte la ville, en ont bénéficié.

On peut constater que les PG deviennent de véritables banquiers…bénévoles !

Les colis

Chaque mois, tous les prisonniers originaires de Remiremont reçoivent dans leur Stalag et Oflag un colis préparé par l'organisation des rapatriés. C'est une organisation généreuse qui se met en place !

Des courriers de remerciement leur ont été adressés.

L'un d'entre eux, nommé Henri Mougel, prisonnier transformé en « travailleur » écrit depuis l'Allemagne :

« J'ai été très agréablement surpris de recevoir un excellent colis. Je me dois de vous renouveler remerciements et félicitations sans réserve pour l'infatigable activité dont vous faites preuve. Je puis vous assurer qu'il y a peu de villes de l'importance de la nôtre, qui fassent autant que vous pour les camarades qui attendent encore, ainsi que pour leurs familles. »

Un autre nommé Georges Idoine, du Stalag VIII A :

« J'ai reçu le colis que vous avez bien voulu m'adresser et qui m'a fait grand plaisir. Je vous en remercie sincèrement. Le colis était intact et complet après inventaire. Merci à tous pour vos efforts. Nous voyons ainsi que la solidarité des camps continue. Courage et à bientôt, nous l'espérons. »

La Croix-Rouge a elle aussi contribué à des envois de colis : 276 colis ont été confectionnés, ce qui représente une moyenne de 60 colis par semaine.

Corvées de bois

Tous les samedis, hiver comme été, et par tous les temps, une équipe de prisonniers libérés sacrifiait leur journée pour se transformer en bûcherons d'occasion. Sans aucune distinction de classe sociale, ils partaient en camion à gazogène, prêté gracieusement par son propriétaire, dans une forêt voisine pour abattre et débiter les arbres que les « Eaux et Forêts » mettaient gratuitement à leur disposition. Bien entendu ce travail était entièrement bénévole.

Et le soir ce bois de chauffage était distribué gratuitement aux familles de prisonniers encore retenus derrière les barbelés. Cette opération « bois de chauffage » dura sans lassitude pendant les 3 années qui suivirent. Ce travail en commun, ce brassage de classes resteront pour Albert l'un des souvenirs les plus enrichissants de son existence. Cette activité fut la plus importante. Initiée dès 1941, elle perdura durant toutes ces années de guerre. Monsieur Jean Lorin de Reure, joua un rôle important, étant « Inspecteur des Eaux et Forêts » à Remiremont, (le plus gradé du secteur des Hautes Vosges). Grâce à lui, cette administration accorda gratuitement des parcelles de forêt aux P.G.

La tronçonneuse n'existait pas ! On devait utiliser la scie « Passe partout » nécessitant deux hommes, la cognée, la



Le camion à gazogène des P.G. bûcherons

masse les coins…à la force des biceps !

Pour bénéficier d'attributions gratuites de bois, les familles devaient s'inscrire à la permanence. Ce bois distribué gratuitement n'était attribué par les « Eaux et Forêts » qu'à la condition expresse qu'il ne bénéficie strictement qu'aux familles des prisonniers.

Sans arrêt pourtant il faut relancer les récalcitrants… Les rappeler à leurs devoirs… Tenter une reprise en main… En définitive les résultats sont spectaculaires :

Au cours de l'année 1942, 171 stères de bois ont été attribués à 151 familles Au 1er juillet 1943, c'est 67 stères de bois à 47 familles ! Parfois ces efforts seront récompensés par des remerciements par un courrier comme celui de madame veuve F…:

« Au comité des prisonniers rapatriés, je viens vous remercier pour le bois que vous avez eu la gracieuseté de me faire avoir comme mère de prisonnier, et tout ce dont vous comblez les familles de prisonniers. Merci pour votre grande générosité ». Madame F… avait joint à sa lettre 100 francs versés à la Caisse du Foyer du Prisonnier.

La Kermesse

Pour alimenter la caisse du « Centre d'Entraide »…la « circulaire » donne des précisions :

« Ne croyez pas que c'est pour nous amuser. A une époque où l'anxiété et la tristesse font peser comme une empreinte de deuil sur le pays, les rires doivent s'effacer. Nous, les rapatriés, nous connaissons mieux que personne l'angoisse, l'ennui et la souffrance, ne nous résignons pas à organiser cette fête uniquement parce que, nous le disons crûment, il nous faut de l'argent, beaucoup d'argent…

Premier résultat de la kermesse : le colis du mois prochain sera offert gratuitement à chaque prisonnier de la ville par le « Centre d'Entraide ». Geste qui se solde par une dépense de 30 000 francs. »

Les autres activités ludiques

Deux manifestations importantes ont marqué l'activité du « Centre d'Entraide », au cours du mois de mars. La première a été l'organisation d'un Gala de Café-Concert à la salle des fêtes. Gala qui a rencontré un plein succès. Tout le bénéfice qui en découla aura été versé sur l'ensemble des livrets de Caisse d'Epargne que nous avons fait ouvrir au profit des prisonniers de la ville, encore en captivité.

La deuxième manifestation a été l'exposition qui eut lieu dans les locaux du Foyer de la rue de la Franche-Pierre. Toutes les familles ont certainement visité la chambre de prisonniers, la salle des travaux d'art exécutés dans les camps, la salle des repas d'enfants et la salle des réalisations du « Centre d'Entraide » !

Le 7 mars 1943 une séance de théâtre eut lieu. Elle rapporta 6630,30 francs, (cette somme a été répartie de la façon suivante : une partie a servi à payer le bois que les « Eaux et Forêts » cèdent à titre onéreux. Le reste servit à payer une des boites du prochain colis « Croix-Rouge » de votre prisonnier.

Toujours pour obtenir des fonds, le 12 septembre 1943, une grande Kermesse-Braderie a été organisée par les prisonniers rapatriés.



Affiche de l'exposition en 1943

Les ennuis du Commandant DELAFENÊTRE

Comme on l'imagine volontiers, certains prisonniers rapatriés menaient une double vie, comme beaucoup de compatriotes ! Ce que peu de rapatriés savaient, c'est la nature des autres activités de leur président, le Commandant Auguste Delafenêtre. Il est fort probable que Albert était au courant ! Il a souvent été détenteur de secrets qu'il ne dévoilait pas…On connaît l'épisode de son retour en zone interdite en 1941 grâce à l'oncle André Ternynck qui était dans un réseau de la Résistance. Même ses enfants, 70 ans après ne le savaient pas !

Lorsque le chef de la Résistance, Julien Méline, a été arrêté le 10 juillet 1943, interrogé, torturé par la Gestapo, il n'a pas parlé. Il a été fusillé le 12 octobre, sans avoir rien dévoilé sur l'organisation de la Résistance à Remiremont.

A ce moment là, c'est le Commandant Delafenêtre qui le remplaça. Pour faire face à la répression, la Résistance se dota de structures rationnelles dans le courant de l'année 1943 : le Commandant Auguste Delafenêtre, successeur de Méline à Remiremont devint le responsable de l'un des quatre groupements vosgiens, le deuxième avec autorité sur la Résistance dans les secteurs d'Epinal, Dompaire, Charmes, Rambervillers, Remiremont, Bains-les-Bains.

A son tour le Commandant Delafenêtre est sans doute dénoncé, comme l'affirme son fils Claude. Au moment où la Gestapo arriva chez lui pour l'arrêter, il eut juste le temps de s'enfuir par une porte à l'arrière de sa maison et filer à travers les jardins en direction de la rue de la Courtine. Il alla se réfugier en montagne dans la ferme d'un autre résistant, le chirurgien dentiste, monsieur Gunslay à Girmont, Quelques temps plus tard, c'est madame Delafenêtre qui a vu arriver chez elle la Gestapo. Arrêtée, elle fut incarcérée à la prison de La Vierge à Epinal. Ses enfants ont été pris en charge par les prisonniers rapatriés qui assuraient à tour de rôle une permanence de nuit dans cette maison familiale du 12 rue de la Franche-Pierre, contiguë au Foyer des prisonniers, jusqu'au jour où leur mère a été libérée. A ce moment là Albert a été amené à remplacer le Commandant Delafenêtre à la tête de l'association.

Informations aux prisonniers libérés

« Suivant les ordres formels, tu ne dois pas retourner travailler en Allemagne. Si par hasard ton nom était porté sur une liste de départ, adresse-toi sans retard à un membre du comité. Ta position de prisonnier rapatrié t'exempte de tout travail en Allemagne. Si par hasard ton nom figurait sur une liste de départ, alerte sans retard un membre du comité qui fera immédiatement le nécessaire pour te faire rayer.

Pendant 6 mois, tu as droit à un supplément de 90 grammes de viande. Dès ton retour, si tu as besoin de pneus et de chambres à air pour ta bicyclette, remets ta demande à un membre du comité : présentée par nous, elle bénéficiera d'un tour de faveur. »

La Libération de Remiremont

La Libération de Remiremont par le 142e régiment de la 7e armée américaine du général Patch eut lieu dimanche 24 septembre 1944 !

Quant aux prisonniers encore en captivité, ils ne furent libérés que l'année suivante lorsque les alliés arrivèrent dans les camps du « Grand Reich » ! Par conséquent l'Association des prisonniers de guerre de Remiremont continua son activité jusqu'au retour des derniers prisonniers en 1945 !

A suivre…

Jacques VOGELWEITH



COURTE HISTOIRE DE LA MESURE DU TEMPS



Sources :
- Les sept mesures du monde de Piero MARTIN - Édition PAYOT – 2024
- Dictionnaire LAROUSSE
- Site <maison-gousset.com>
-
Wikipedia
- Site de la Cité des sciences et de l'Industrie
- ChatGPT
- Site <primatiale.fr/horloge.astronomique-2024>

1 - PRÉAMBULE

• Ce que disait Saint AUGUSTIN du temps : Qu'est ce que le temps ? *"Si personne ne me le demande, je le sais, mais si on me le demande, et que je veuille l'expliquer, je ne le sais plus. Et pourtant j'affirme hardiment, que si rien ne passait, il n'y aurait point de temps passé ; que si rien n'advenait, il n'y aurait point de temps à venir, et que si rien n'était, il n'y aurait point de temps présent"*

• Ce que disait Albert EINSTEN du temps : *" Le temps n'existe pas – nous l'avons inventé. Le temps est ce que dit l'horloge. La distinction entre passé, présent et futur n'est qu'une illusion tenace"*

• Ce que disait Richard FEYNMAN (Nobel 1965) dans son cours de Physique : *"Ce n'est pas comment nous définissons le temps qui a de l'importance, mais comment nous le mesurons".*

2 - DÉFINITIONS

• **Définition du dictionnaire pour le mot temps** : Temps : nom masculin

- Continuité indéfinie, milieu où se déroule la succession des évènements et des phénomènes, les changements, mouvements, et leur représentation dans la conscience. Le temps et l'espace
- Point repérable dans une succession par référence à un « avant » et un « après.

• **Définition du dictionnaire pour le mot durée** : Durée : nom féminin

- 1 - Espace de temps qui s'écoule entre le début et la fin (d'un phénomène).

Exemple : Pendant toute la durée du spectacle.

- 2 - Sentiment du temps qui passe.

Exemple : Perdre la notion de la durée.

• **Le temps du physicien** :

- En physique, le **temps** est défini par une mesure : le temps est ce que mesure une horloge. Une horloge, dans le sens physique du terme, est un instrument de mesure fondé sur un phénomène périodique. Les horloges mesurent des **durées**, et non un temps absolu, ce concept suffit pour tous les calculs physiques. Le temps est une quantité physique fondamentale — comme la masse, la longueur ou là c'est une quantité scalaire. Dont l'unité SI est la **seconde**.

• **Le temps du philosophe**

- Le temps est une dimension de notre réalité, celle qui se manifeste dans le changement, dans le fait que toutes les choses ne cessent de devenir autres que ce qu'elles étaient. Quand on veut penser le temps, on pense ainsi aux choses qui changent, à celles qui vieillissent et meurent par exemple.

• **Évolution de la définition de la seconde dans le système S.I.**

La définition de la seconde, l'unité de temps dans le Système international, a été établie selon les connaissances et les possibilités techniques de chaque époque depuis la première Conférence générale des poids et mesures en 1889 :

o Elle a d'abord été définie comme la fraction 1/86400 du jour solaire terrestre moyen[a]. L'échelle de temps associée est le temps universel TU.

o En 1956, pour tenir compte des imperfections de la rotation de la Terre qui ralentit notamment à cause des marées,

elle a été basée sur la révolution de la Terre autour du Soleil et définie comme la fraction 1/31 556 925,9747 de l'année tropique 1900. C'est la seconde du temps des éphémérides TE.

o Depuis la 13e Conférence générale des poids et mesures, la seconde n'est plus définie par rapport à l'année, mais par rapport à une propriété de la matière ; cette unité de base du Système international a été définie en 1967 dans les termes suivants :

« la seconde est la durée de 9 192 631 770 périodes de la radiation correspondant à la transition entre les deux niveaux hyperfins de l'état fondamental de l'atome de césium 133 non perturbé. »

Cette définition a été amendée en 2019, dans le cadre de la redéfinition du système international d'unités.

3 - INTRODUCTION

Dès les plus anciennes civilisations : Chine, Égypte,… aucune autre grandeur physique n'a suscité autant d'intérêt que le temps. Cela n'a rien d'étonnant car le temps est associé à ce que nous avons de plus précieux : notre vie. Nous vivons dans le moment présent, coincé entre nos expériences passées et nos attentes face au futur. La mesure du temps a certainement été rapidement une préoccupation importante, notamment pour organiser la vie sociale, religieuse et économique des sociétés. Les phénomènes périodiques du milieu où l'Homme vivait - comme le déplacement quotidien de l'ombre, le retour des saisons ou le cycle lunaire - ont servi de premières références et ont vraisemblablement d'abord à la constitution de **calendriers**.

4 - ÉVOLUTION DES CALENDRIERS

Le calendrier ne relève pas à proprement parler de la mesure du temps, c'est un compte des années et des jours dans une année. La majorité des calendriers sont définis par rapport au Soleil ou à la Lune : une année solaire compte environ 365,242 19 jours et un mois lunaire environ 29,53 jours. Comme l'année définie par un calendrier comporte obligatoirement un nombre entier de mois et de jours, on comprend la difficulté à laquelle les civilisations ont fait face pour mettre au point une année, et les mois qui la composent, dont la durée approche et, éventuellement, se maintient en moyenne autour de la valeur de la période de référence choisie : année solaire, mois lunaire.

Plusieurs calendriers se sont succédé ou ont coexisté à travers l'Histoire : calendriers romains, julien, grégorien, orthodoxe, copte, musulman, hindou, égyptien, zoroastrien, inca, chinois ou encore républicain. Chaque grande civilisation a eu son propre calendrier ; c'était un moyen de marquer son époque. Les premières traces de véritables calendriers remontent à l'Égypte et aux Mayas et Aztèques, chez qui les prêtres étaient aussi astronomes et possédaient, pour ce qui est de ces derniers, un calendrier bien plus précis qu'en Europe à la même époque.

En - 45, Jules CÉSAR demande à l'astronome grec SOSIGÈNE de réformer le calendrier romain peu précis. Il crée ainsi le calendrier julien qui innove, créant les années bissextiles. La durée moyenne d'une année, 365,25 jours, la rapprochait de l'année astronomique, avec un décalage de trois jours tous les 400 ans. C'est l'accumulation de ce décalage qui eut pour conséquence que, vers 1582, le calendrier julien accusait déjà un retard de 10 jours sur l'année astronomique. Les débuts des saisons se produisaient de plus en plus tôt et les religieux avaient la sensation de ne plus fêter Pâques à la bonne date.

Le pape GRÉGOIRE XIII s'adressa à l'astronome Luigi GIGLIOi qui proposa que les années centenaires ne soient bissextiles que si elles sont divisibles par 400 ; de plus il fixa la date de l'équinoxe de printemps au 21 mars. Il donna ainsi naissance au calendrier grégorien que nous utilisons actuellement. La durée moyenne d'une année du calendrier grégorien est de 365,242 5 jours, qui se rapproche encore plus précisément de la véritable durée de l'année astronomique 365,2422… jours. Sa mise en place entraîna aussi la suppression de 10 jours pour corriger le décalage existant entre les dates des saisons et leur occurrence réelle.

Calendrier aztèque



Grégoire XIII



Tableau peint par Lavinia Fontana. Non daté. Collection particulière.

4 - LA LONGUE SAGA DE LA CRÉATION DES INSTRUMENTS DE MESURE

4 – 1 – Création d'unités de division du temps

À partir du début du IIe millénaire av. J.-C., les Mésopotamiens ont compté en base 60 en utilisant une numération de position dérivée du système de numération des Sumériens. Le système sexagésimal est également apparu en Chine avec la dynastie SHANG vers 1540 av. J.C. mais le système est généralement associé à la civilisation babylonienne. Cette base a traversé les siècles : on la retrouve aujourd'hui dans la notation des angles en degrés (360° = 6 x 60°) ou dans le découpage du temps (1 heure = 60 minutes = 60^2 secondes).

Cependant, les premiers à s'être préoccupés de la division du jour en unités de temps furent les Égyptiens, mais d'abord dans un but religieux. La première période divisée en « heures » fut la nuit. Pour repérer l'écoulement du temps, le ciel avait été divisé en 36 décans associés à des divinités, chaque décan consistait en une ou plusieurs étoiles. Les observateurs nocturnes surveillaient le défilé des décans ; et suivant l'époque de l'année le nombre de décans visibles du crépuscule à l'aube était variable. Au solstice d'été, quand les nuits sont les plus courtes et lorsque le lever héliaque de Sirius approche, seuls douze décans étaient observables avec certitude, les autres se perdaient dans les lueurs du levant ou du couchant. Vers 2100 av. J.-C. il fut décidé de ne conserver que l'observation de douze décans au cours de la nuit : celle-ci fut ainsi divisée en douze parties qui furent maintenues toute l'année. Ainsi la première période, autre que l'année, précisément jalonnée fut la nuit et non le jour. Six siècles plus tard les textes indiquent une division du jour également en douze heures, sans doute par symétrie avec la nuit.

Cette division en 2 fois 12 heures a été conservée et adoptée par les Chaldéens vers le VIIe siècle av.J.-C. puis s'est répandue en Grèce et s'est perpétuée par la suite, jusqu'à nos jours. Nos 24 heures sont égyptiennes.
Le système de numération babylonien était sexagésimal, la division de l'heure et des minutes a repris ce système. Ainsi, l'heure est divisée en 60 minutes et la minute en 60 secondes. Soixante est un nombre qui a la particularité d'avoir un grand nombre de diviseurs entiers (1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 12, 15, 20, 30 et 60), ce qui facilite les calculs astronomiques.

4 – 2 - Apparition des premiers instruments de mesure

- Rappelons qu'en pratique, on mesure toujours une **durée**, pas "**le temps**" au sens abstrait.	
Quand on dit :	"*Nous sommes en 2026* ", c'est par rapport au référentiel de l'an zéro, date conventionnelle de la naissance de J.C.
Quand on dit :	"*Il est 10h45*", c'est la durée qui nous sépare de l'heure conventionnelle zéro de la journée qui commence à minuit.

• **Le gnomon** : C'est le premier et le plus simple des instruments. Il consiste en une tige plantée verticalement sur le sol, éclairée par le soleil, dont l'ombre portée suit sa trajectoire (direction et hauteur)
On connait l'anecdote d'ÉRATHOSTÈNE d'Alexandrie (-276 - -194 av. J.C.) qui détermina, avec une assez bonne précision, le diamètre de notre boule terrestre en mesurant l'angle de l'ombre parfaitement verticale, à midi le jour du solstice d'été à Syène par rapport à l'ombre portée d'un bâton planté à Alexandrie et à la même heure. La distance entre Alexandrie et Syène est d'environ 900 km.

• **Le cadran solaire** : Très rapidement on en est venu à placer le gnomon sur une surface graduée en heures – évidemment utilisable que pendant les journées éclairées – et dont il existe une infinité de variétés, horizontales ou verticales.



Gnomon



Cadran solaire horizontal



Cadran solaire vertical

• **La clepsydre et le sablier** : Ce sont les Égyptiens qui ont inventé la clepsydre, grand vase percé à sa base, gradué à l'intérieur et qui laisse échapper un mince filet d'eau. Les Grecs l'ont perfectionnée pour la rendre plus précise. Ils lui ont ajouté un cadran et une aiguille, la transformant en un véritable instrument de mesure.

D'origine inconnue, le **sablier** est basé sur le même principe que la clepsydre, excepté que l'eau est remplacée par du sable. Il sert plus à mesurer des intervalles de temps qu'à indiquer l'heure. Une anecdote couramment citée est celle de Christophe Colomb qui, en 1492, lors de son voyage vers l'Amérique, utilisait pour faire le point un sablier qu'il retournait depuis son départ toutes les demi-heures.

Les horloges solaires et hydrauliques étaient très répandues dans la Rome antique mais elles étaient peu précises

sur de longues périodes. On rapporte que SÉNÈQUE aurait dit : *"Je ne peux pas te donner l'heure exacte : il serait plus facile d'accorder les philosophes entre eux que d'accorder les horloges"*

La demande de précision n'a pas trouvé beaucoup d'écho pendant les premiers siècles de notre ère, en Europe au moins. Après la chute de l'Empire romain, les instrument ne connurent pratiquement aucune évolution.



Ancienne clepsyde grecque

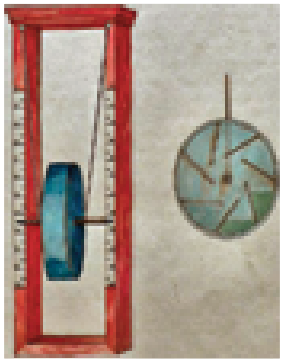

Clepsyde à tambour



Sablier contemporain

4 – 3 – Les horloges hydrauliques puis mécaniques

Au Moyen-Age réapparait le besoin de mesurer le temps. Les horloges hydrauliques, mues par écoulement d'eau, apparaissent au XIIIe siècle. Elles sont assez fréquentes dans les monastères et les cathédrales. Elles permettent de signaler une heure canoniale spécifique aux communautés.

Puis, au XIVe des horloges mécaniques sont installées et commencent à rythmer la vie. L'une des plus célèbres est celle de la tour de l'Horloge qui donne sur la place Saint-Marc à Venise et commanditée en 1493. Elles consistent schématiquement en un poids moteur qui entraîne un train d'engrenages, lequel fait accessoirement tourner la ou les aiguilles. Le tout ne constitue une horloge que si l'on sait réguler la chute du poids. C'est l'apparition de l'échappement qui va transformer ce simple assemblage d'engrenages en véritable horloge. L'échappement permet alternativement de libérer puis de bloquer la chute du poids, grâce à un mécanisme oscillant.

Carillon à eau – 1300 –



Horloge mécanique à poids

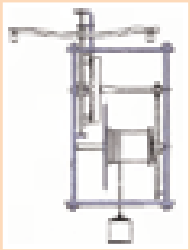

4 - 4 – Les horloges à balancier et les métronomes

L'histoire raconte qu'à la fin du XVIe siècle, GALILÉE, qui visite la cathédrale de Pise, est attiré par le balancement régulier d'un lustre. Il mesure leur durée en comptant le nombre de battements de son cœur. Il s'aperçoit que les oscillations ont toutes la même durée, quelque soit leur amplitude – pourvu que celle-ci soit relativement faible. Ce phénomène a pour nom l'isochronisme du pendule et constitue une propriété fondamentale de la mesure du temps. Il fut utilisé par construire des horloges à pendule et des métronomes.

L'ancêtre du métronome fit son apparition à la fin du XVIIe siècle. Avant cela, les musiciens se servait du pouls pour garder le rythme, mais évidemment les résultats étaient très subjectifs. Le premier instrument d'Etienne LOULIÉ a beaucoup évolué pour donner le métronome, tel que nous le connaissons, qui donne le tempo sur la base du nombre de battements par minute.
(adagio, andante, allegro vivace)

Métronome



Horloge à balancier

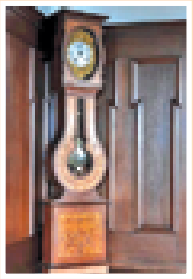

Ludwig van BEETHOVEN figure parmi ses premiers utilisateurs pour définir objectivement le tempo, en composant notamment sa 9e symphonie.

4 – 5 – Le ressort spiral - Vers un outil de mesure transportable

En 1675, HUYGENS invente le ressort spiral, organe régulateur, qui va constituer avec le balancier l'organe réglant des montres. La première application, ardemment attendue, concerne la marine. En effet, la mesure du temps dans la marine est indispensable, comme le montre l'exemple de Christophe COLOMB. En particulier la détermination de la

longitude impose de conserver à bord l'heure du port de départ. À tel point qu'au début du XVIIIe siècle les gouvernements britannique et espagnol offrirent de fortes récompenses au savant qui réussirait à construire un chronomètre transportable ayant une précision et, surtout, une stabilité suffisante pour faire un point complet en mer. Car il est impossible de faire fonctionner un pendule sur un bateau à cause du roulis.

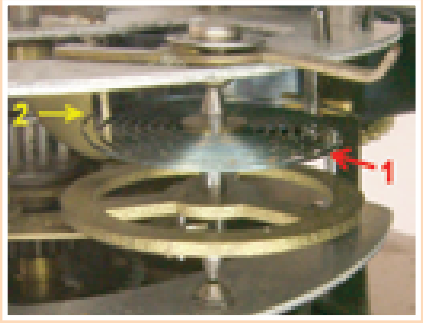

Ressort spiral d'une montre



Chronomètre de marine de HARRISON

Un tel instrument de mesure est inventé par l'horloger britannique John HARRISON en 1737. Après plusieurs tentatives, il crée un chronomètre d'une précision et d'une stabilité étonnantes. Il remporte le prix en 1764 seulement avec son quatrième prototype, beaucoup plus compact dans sa forme, et qui, en deux mois de voyage, ne se décale que de quelques secondes, performance jamais atteinte jusque-là. (Pour la petite histoire, HARRISON ne reçut que la moitié du prix, car, pour les savants de l'époque décernant le prix, il n'était qu'un simple horloger et non pas un "savant" respectable).

La voie est alors ouverte pour la fabrication d'instruments de mesure transportables – et encore mieux portables. Au cours du XIXe siècle, l'industrialisation de l'horlogerie permet petit à petit à tous de posséder une horloge, une pendule ou une montre. Pendant longtemps, la précision n'était pas la préoccupation première des porteurs mais la guerre de 1914-1918 donna un énorme essor aux montres de poignet d'une bonne fiabilité et précision, permettent aux soldats de connaître l'heure tout en manipulant leur arme.

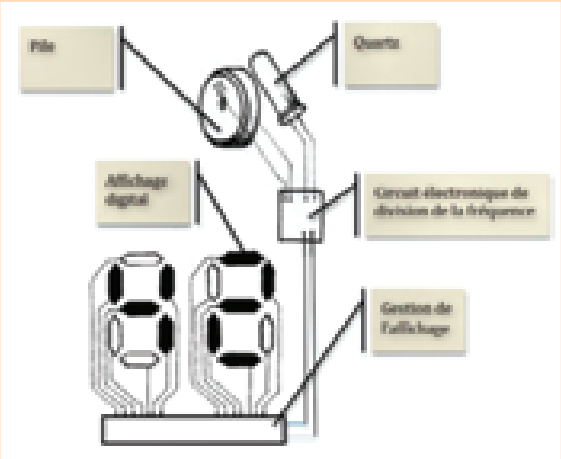

Schéma d'une horloge à quartz à affichage numérique



Montre actuelle classique marque FESTINA 1 450,00 €



Montre Ultra Luxe Richard MILLE Modèle Ayrton SENNA – 57-03 4 335 920,00 € (+ frais d'envoi)

4 - 6 – La montre à quartz

La montre a quartz représente un véritable progrès sur le plan de la précision. Le quartz est une forme de dioxyde de silicium (SiO2) qui abonde dans la nature. Comme tous les matériaux rigides, un morceau de quartz résonne à des fréquences qui lui sont propres (par exemple 32 768 Hz pour les quartz des montres courantes). De plus, sa dureté lui permet d'avoir des fréquences de vibrations élevées, ce qui est très favorable pour la précision.

Lorsqu'un cristal de quartz vibre, de faibles charges électriques apparaissent et disparaissent à sa surface. C'est l'effet piézo-électrique. Ces charges sont détectées et servent à asservir et stabiliser le fonctionnement d'un oscillateur électronique. La précision obtenue est dix fois plus importante que le meilleur des mécanismes d'horlogerie mécaniques.

Le premier oscillateur à quartz à fonctionner sur ce principe apparaît en 1933, mais sa taille est plus proche d'un réfrigérateur que d'une montre bracelet. Produit d'une grande miniaturisation, cette dernière n'apparaît que dans les années 1970 et connait depuis une très large diffusion

5 – LA PRÉCISION ULTIME : LES HORLOGES ATOMIQUES

Dans une horloge atomique, la stabilité d'un oscillateur électronique ne repose plus sur les oscillations d'un cristal seul, mais sur celles de l'onde électromagnétique (de même nature que la lumière) émise par un électron lors de sa transition d'un niveau d'énergie à un autre à l'intérieur d'un l'atome. La première horloge atomique apparut en 1947 ; elle utilisait les transitions atomiques de la molécule d'ammoniac. Puis on eut recours au rubidium puis, surtout, au césium.

Les horloges atomiques modernes utilisent donc une transition de l'atome de césium, à savoir celle qui émet et absorbe des paquets d'énergie à une fréquence de 9 192 631 770 oscillations par seconde : une valeur constante, immuable et universelle sur laquelle se fonde la définition moderne de la seconde – définition rappelée en début de cet exposé -

Pour les spécialistes, on précise qu'on utilise la transition entre les deux niveaux hyperfins de l'état fondamental de l'atome de césium 133.



Les performances actuelles des horloges correspondent à un décalage **d'une seconde tous les 3 millions d'années**.

La prochaine étape sera la miniaturisation des oscillateurs atomiques qui deviendront alors des composants pouvant s'insérer dans une montre ou un récepteur GPS. Plusieurs laboratoires et sociétés y travaillent.

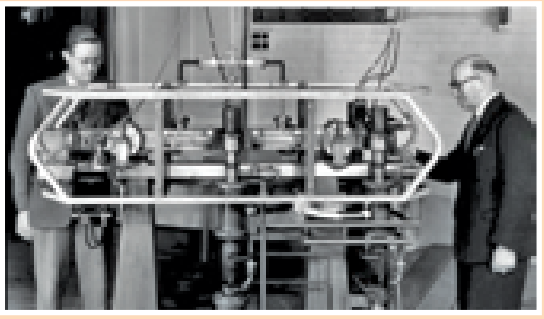

HORLOGE ATOMIQUE EN 1955



HORLOGE ATOMIQUE ACTUELLE

• **Le Temps atomique international**. Le temps atomique international est la référence mondiale fondée sur la définition de la seconde atomique, calculée au Bureau international des poids et mesures à Sèvres, en faisant la moyenne d'environ 500 horloges atomiques réparties dans plus de 70 laboratoires dans le monde. Ces horloges de référence sont majoritairement du type atomique au césium, d'autres fonctionnant au rubidium ou avec un maser à hydrogène.

En France, le temps légal est généré par le Laboratoire national de métrologie et d'essais - Système de références temps–espace (LNE-SYRTE) situé à l'Observatoire de Paris. Il repose sur les lectures d'une centaine d'instruments dont en particulier six horloges au césium et quatre masers actifs à hydrogène.

6 - LE TEMPS RELATIVISTE

Le temps et les théories de la relativité (restreinte et générale)

Depuis GALILÉE et NEWTON, le temps était considéré comme une entité indépendante, absolue et totalement insensible à des sollicitations extérieures telles que par exemple la position d'un observateur vis-à-vis d'un objet observé en mouvement relatif.

Ce statut confortable du temps explose au début du siècle dernier, en 1905 puis en1915, avec les théories du jeune Albert EINSTEIN. Ce n'est pas l'objet de cet exposé d'examiner la théorie de la relativité restreint puis celle de la relativité générale, mais il est fondamental d'en examiner les conséquences sur notre perception du temps.

• 1ére conséquence : influence des vitesses relatives dans un référentiel donné

La théorie nous dit que le temps passe plus lentement dans un système en mouvement : il se dilate. Certes l'effet n'est appréciable qu'en s'approchant de la vitesse de la lumière c = ~ 300 000 km/s. Si on prend l'exemple d'un train qui roule à 270 000 km/s – soit 9/10 de la vitesse de la lumière – quand dix minutes se seront écoulées pour un observateur immobile sur le quai de la gare, un peu plus de quatre minutes se seront écoulées pour un passager du train. Cet effet, certes beaucoup plus minime, a été vérifié avec des horloges atomiques emportées par des avions en comparaison avec une horloge resté au sol. Ainsi, dans un avion volant à 900km/h, la différence sur une journée sera de l'ordre de quelques dizaines de nanosecondes.

• 2e conséquence : influence de la gravité

Le temps est influencé par la présence d'un corps massif qui courbe l'espace. Le temps s'égrène plus lentement dans le voisinage d'un corps massif. Il passe donc plus vite en altitude que sur Terre. On pourrait dire que les personnes de grande teille vieillissent plus vite que les petites : les écarts sont très faibles, mais mesurables, de la même façon qu'on a pu le vérifier avec des mesures au sol et sur une montagne.

Ces deux effets, a priori surprenants, s'expliquent avec les notions d'espace-temps et de "ligne d'Univers"

Fonctionnement du GPS : Si on ne compensait pas les écarts dus à la relativité, le système GPS se tromperait de plusieurs kilomètres dans le calcul d'une localisation. En effet un satellite GPS tourne à un peu plus de 20 000 km de la surface terrestre et se déplace à une vitesse proche de 14 000 km/h par rapport à la Terre. En prenant en compte les effets de la vitesse et de l'altitude par rapport à la Terre, on doit corriger un écart de quelques microsecondes représentant une erreur de localisation de 18 à 20 km !

Terminons ce chapitre sur une note d'humour concernant la relativité des choses ; En 1929, un article du NEW YORK TIMES attribue à Salvador DALI la phrase suivante : "Deux heures assis en compagnie d'une jolie femme semblent durer une minute, mais une minute assis sur un poêle brûlant semble dure deux heures. C'est cela la relativité".

7 - LE TEMPS GRANULAIRE

L'un des principaux auteurs de la théorie de la **gravité quantique à boucles**, Carlo ROVELLI (avec Lee SMOLIN et Abbay ASHTECAR) propose une théorie selon laquelle l'espace-temps ne serait pas continu mais granulaire (aux niveaux de l'échelle de PLANCK). Autrement dit, l'espace n'est pas divisible à l'infini, mais possède une structure granulaire, et le temps ne s'écoule pas de manière continue comme une rivière paisible. Le temps serait composé de **petites unités indivisibles**, de "quantas de temps", un peu comme la matière est faite d'atomes.

Une analogie peut être faite avec le déroulement d'un film de cinéma qui apparait continu mais qui est en fait constitué d'une succession d'images fixes.

Pour en savoir un peu plus sur cet aspect révolutionnaire du temps, voir au chapitre 9

8 – POUR CEUX QUI VEULENT EN SAVOIR PLUS – Vidéos sur le temps -

- Courte animation sur la mesure du temps : durée 2'43"
  https://cdn.reseau-canope.fr/medias/lesfondamentaux/0422_hd.mp4
- Une histoire de la mesure du temps (observatoire de Paris) 1h 17'15"
  https://youtu.be/xlqu2Ok0DNs
- Une bref histoire de la mesure du temps – durée 14'55"
  https://youtu.be/z3uDFcKI8wg
- Mesuring Time (en français)°– Festival d'astronomie de Fleurance 2017 – durée 1h 27'15"
  https://youtu.be/GCcve1cz57I
- Comment a été mesurée une seconde – durée 8'53"
  https://youtu.be/fuTjfUHOTnQ
- Université de Lille – Webconférence du 12-03-20219 - <Le temps a une histoire>
  Durée 1h 39'14"- Pas de lien disponible – Taper l'intitulé dur GOOGLE
- La mesure du temps – Institut d'astrophysique de Paris – conférence 2023
  https://doi.org/10.60527/wayq-f711 durée : 1h 39'33"

9 – POUR CEUX QUI VEULENT EN SAVOIR VRAIMENT PLUS

- La gravité quantique à boucle - Conférence - 1h 34'34" https://youtu.be/bq2bFYPZjOc
- Temps, espace, matière,….ne sont plus ce qu'ils étaient – 1h 39'19" Carlo ROVELLI https://youtu.be/YlRT8Z2cXlY
- Les physiciens tuent le temps – Carlo ROVELLI 1h 26'50" (dont 42'28" d'exposé) https://youtu.be/K_CbybjYBxw
- Démystifier le temps, la quantique et la réalité 42'28" - E. KLEIN https://youtu.be/BB37xDbD7u4
- France Culture – Émission radio <La science CQFD> Entretien avec Carlo ROVELLI– 0h 56' – mars 2023 https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-science-cqfd/carlo-rovelli-la-boucle-est-bouclee-7554203

10 – ÉPILOGUE : CE QUE PENSE ChatGPT DE LA MESURE DU TEMPS

" La mesure du temps est une tentative humaine de capturer quelque chose qui, par nature, nous échappe.

Au départ, le temps n'est pas une abstraction : il est vécu. Il est le jour qui se lève, l'ombre qui s'allonge, le corps qui fatigue. Les premières mesures — cycles lunaires, saisons, battements du cœur — traduisent un besoin vital : anticiper, survivre, se repérer. Mesurer le temps, c'est d'abord s'accorder au monde.

Puis vient la précision. Le sablier, l'horloge mécanique, la seconde atomique. Plus l'outil est exact, plus le temps devient autonome, détaché de l'expérience sensible. Il cesse d'être un rythme pour devenir une ligne, découpée, universelle. Cette objectivation a permis la science, la coordination sociale, le progrès technique — mais elle a aussi introduit une tension : le temps mesuré ne coïncide plus toujours avec le temps vécu.

Car il existe au moins deux temps. Le temps chronologique, régulier, indifférent, qui avance sans nous. Et le temps subjectif, élastique : une minute d'attente peut sembler interminable, une heure de joie disparaître en un instant. Mesurer le temps ne le rend pas plus réel ; cela rend surtout visibles nos décalages intérieurs avec lui.

Il y a aussi une dimension de pouvoir. Celui qui impose le rythme — horaires, délais, cadences — organise les vies. La mesure du temps devient alors une norme, parfois une contrainte. « Gagner du temps », « perdre du temps » : le vocabulaire trahit une logique économique appliquée à quelque chose qui, en réalité, ne se stocke pas.

Enfin, mesurer le temps, c'est peut-être une manière de conjurer l'angoisse de la fin. Nommer, diviser, compter, c'est donner une forme à l'irréversible. Mais aucune horloge ne mesure l'instant présent tel qu'il est vécu, ni le souvenir, ni l'attente. Le temps le plus décisif — celui où une décision mûrit, où un sens apparaît — échappe à toute unité.

Ainsi, la mesure du temps est à la fois une conquête intellectuelle et une illusion nécessaire : elle nous permet d'agir dans le monde, tout en nous rappelant, en creux, que l'essentiel du temps ne se laisse pas mesurer."

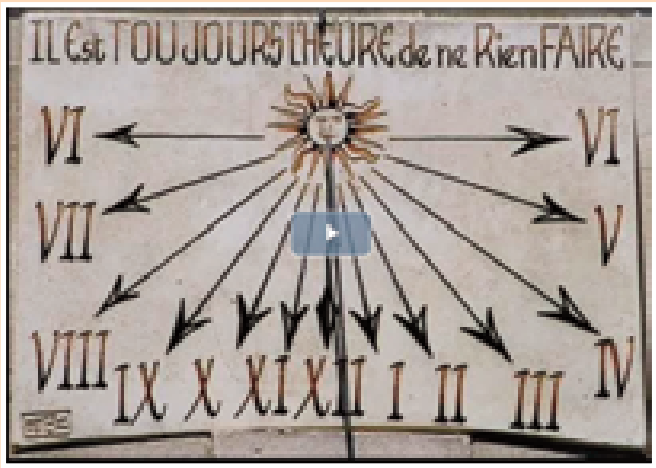

ANNEXE
L'HORLOGE ASTRONOMIQUE DE LA CATHÉDRALE SAINT JEAN DE LYON

Dans la cathédrale Saint-Jean se trouve une horloge astronomique dont la construction est estimée autour de 1379. Malgré ses nombreuses restaurations, dont la plus significative en 1660 par Guillaume NOURRISSON qui lui donna son apparence actuelle, elle reste la seule horloge de France à avoir son mécanisme d'origine préservé et la plus ancienne au monde au sein d'un édifice religieux. Avec des allures de tour carrée, elle mesure 1,80 mètre de côté et culmine à plus de 9 mètres. Surmonté d'une tourelle octogonale présentant les automates (qui se mettaient en mouvement trois fois par jour) et d'un dôme arborant un coq à son sommet, l'ensemble est animé par un mécanisme à poids, qui nécessite d'être remonté tous les cinq jours.

Sur les côtés, deux statuettes fixes rendent hommage aux premiers évêques lyonnais : Saint POTHIN et Saint IRÉNÉE (les premier et deuxième évêques de Lyon). Et depuis 1660 et la rénovation apportée par Guillaume NOURRISSON, un carrousel exposant une figure biblique par jour a été ajouté.

Si cette horloge astronomique donne l'heure et la date du jour depuis le XIVe siècle, c'est parce qu'elle dispose d'un calendrier perpétuel composé de six disques concentriques divisés en 365 portions affichant les mois en latin, mais aussi d'un almanach ecclésiastique qui répertorie les fêtes chrétiennes pour une durée de 66 ans – le dernier almanach s'est terminé en 2019, et le prochain devrait aller jusqu'en 2084 -, et enfin d'un astrolabe qui donne la position des étoiles et des planètes dans le système solaire, la date des éclipses, des nouvelles lunes, mais aussi qui permet de relever la durée entre le coucher et le lever du soleil.

L'horloge astronomique a traversé les siècles, et résisté aux conflits. Le 23 mars 2013, elle est victime d'une attaque à la barre de fer par un fanatique, et est restée hors d'usage onze années après avoir été vandalisée. Selon la déléguée générale de la cathédrale. En effet, l'horloge a été réparée et fonctionne de nouveau depuis septembre 2024. Elle est visible aux heures d'ouverture de la cathédrale et pendant les visites guidées. Si vous souhaitez la voir en mouvement, sachez qu'elle ne sonne que quatre fois par jour : à 12h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

P. ANTIKOW - Mars 2026



Ce que vous devez savoir

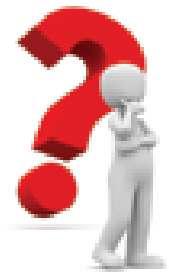

INDICATEURS GÉNÉRAUX

Population (janvier 2026) :		
• totale		69 millions
• dont 65 ans et plus		22 %
Espérance de vie à 65 ans (2025) :		
• hommes		20,0 ans
• femmes		23,6 ans
Emploi (chiffres France Travail - **Cat. A**) 4e trim. 2025		
• demandeurs d'emploi (France métropolitaine)		3347000
• % sur trimestre précédent/année précédente		+ 2,6 % / + 6,8 %
Produit intérieur brut (PIB 2025 - prix courants)		2981 milliards€
Dette publique (3e trim. 2025)		3482 milliards€
Déficit en % du PIB (2024}		5,8 %
Taux d'inflation : (en niveau)	• Février 2026	+0,7 %
	• sur 12 mois	+ 1 %

INDICATEURS SOCIAUX

(Les montants mensuels ci-dessous sont en valeur brute et peuvent être soumis à des conditions de ressources)

Plafond Sécurité Sociale		01.01.26	4005 €/mois
SMIC horaire		01.01.26	12,02 €
SMIC mensuel (35 heures}		01.01.26	1823,03 €
Augmentation des pensions			
• Sécurité Sociale		01.01.26	0,90%
• ARRCO		01.11.24	1,60 %
• AGIRC			
Allocations sociales			
• RSA socle	- Personne seule	01.04.26	652,34 €/mois
	- Couple		978,51 €/mois
	- Couple, 1 enfant		1174,21 €/mois
Seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian)			
• personne seule		2025	1288 €/mois
Minimum vieillesse (ASPA)			
• personne seule		01.01.26	1043,59 €/mois
• couple		01.01.26	1 620, 18 €/mois
Allocation Adulte Handicapé (AAH)			
• allocation de base		01.04.26	1 042.62 €/mois
• majoration pour vie autonome		01.09.08	104,77 € 1mois
Pension de réversion (SS)			
• minimum		01.01.26	334,92 €/mois
• maximum		01.01.26	1081,35 €/mois
• plafond de ressources :			
	- Personne seule	01.01.26	2 083,46 €/mois
	- Couple	01.01.26	3 333,54 €/mois

Carnet de l'association

Depositphotos©elaelo

En ce qui concerne l'antenne francilienne, les avis de décès doivent être adressés à :
Yves Dubosc, 29, boulevard Lannes, 75116 Paris,
Étant donné la possibilité d'homonymies, l'adresse personnelle est précisée.

DÉCÈS L'association a le profond regret de vous faire part des décès de :

• René DELAY-GOYET,		survenu le 1805/26

• NICOLE	BASTARD	dcd
• JEAN-JACQUES	VALLEAU	survenu le 22/07/25
• ROBERT	PERUCHON	survenu le 12/25
• INES	LAVILLONNIERE	survenu le 07/03/24
• JEAN-HENRI	BESSET	survenu le 01/26
• HENRI	DELPLACE	survenu le 27/09/25
• GEORGES	VRISAKIS	survenu le 3/11/25
• PATRICE	PERRIN	survenu en 15/10/25
• JEAN	LINOTE	survenu en 2025
• JACQUES	CHARET	survenu le 16/01/26
• PIERRE	MARQUIS	survenu le 19/10/25
• YVES	MENARD	survenu le 07/05/25
• JEAN-CLAUDE	METTON	dcd
• ROBERT	JEANTET	survenu le 01/01/25
• GERARD	PEYROT	survenu le 19/08/25
• MATHIAS	PUIG	survenu le 13/02/26
• MARIO	UCEDA	survenu le 17/07/25
• MARCEL	CHEVRIER	survenu le 24/04/25
• JEAN-CLAUDE	CHEVILLARD	dcd
• HILTRUD	BARAST	survenu le 19/10/25
• DENYS-PIERRE	CHIAPELLO	survenu le 12/02/25
• GENEVIEVE	COMBES	dcd
• FELIX	KIECZKA	survenu le 26/9/23

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

Avisés parfois tardivement du décès de certains de nos collègues, nous prions nos lecteurs de nous excuser de les en informer avec retard.
Nous vous rappelons que seuls les membres de notre Association sont répertoriés dans ce carnet.

Pourquoi ?
adhérer

- ✓ Parce que l'avenir de nos retraites est de plus en plus incertain.
- ✓ Parce que les inégalités dont les retraités sont victimes ne font que croître en matière de représentativité, de perte de pouvoir d'achat, de fiscalité, etc.
- ✓ Parce que plus les retraités se rassembleront au lieu de se complaire dans un isolement stérile, plus ils seront en mesure d'exiger et d'obtenir d'être représentés dans les instances et les débats les concernant, y compris dans les médias.
- ✓ Parce que, en définitive et peut-être surtout, il ne faudrait pas être conduit un jour, mais trop tard, à regretter d'être resté passif alors qu'il était encore temps de réagir.

Pourquoi adhérer à L'ARARP ?

- ✓ Tout naturellement pour retrouver ses anciens collègues dans un climat convivial.
- ✓ Pour participer à la vie d'une association s'attachant à défendre les intérêts de ses membres.

Comment ?
adhérer

- ✓ **En téléphonant aux numéros :**

Lyon 06 42 47 94 73

Paris 06 89 10 48 26

le mardi matin ou sur rendez-vous

- ✓ **En demandant un bulletin d'adhésion puis en le retournant à l'adresse suivante :**

ARARP
26 Rue Claude BROSSE
69360 Sérézin du Rhône

"Bienvenue à l'ARARP"

ADHEREZ
à

Association
Rassemblant
Anciens du groupe
Rhône Poulenc